

Bilan économique 2021

Insee Conjoncture Bretagne n° 39

Juin 2022



Les différentes analyses de ce bilan économique de l'année 2022 ont été rédigées par l'Insee ainsi que par les partenaires suivants : la Banque de France, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), la Direction régionale des douanes et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets). L'Insee Bretagne les remercie vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Coordination

Insee - Direction régionale de Bretagne

Contributions

Banque de France

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) de Bretagne

Direction régionale des douanes de Bretagne

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) de Bretagne

Directeur de la publication

Éric Lesage

Rédactrice en chef

Marion Julien-Levantidis

Cheffe de projet

Valérie Mariette

Auteurs

Philippe Bonnafous (Douanes)

Aliette Cheptitski (Insee)

Yoann Cheurfa (Banque de France)

Linda Deschamps (Draaf)

Valérie Mariette (Insee)

Stéphane Moro (Dreets)

Agnès Palaric (Insee)

Maquette

Nathalie Noël

Bureau de presse

Christelle Marcault

02 99 29 34 90

ISSN 2416-9110

© Insee 2022

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de mars à juin 2022. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ d'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

Sommaire

Synthèse régionale	6
Nette reprise de l'activité en Bretagne en 2021 mais des difficultés perdurent dans certains secteurs	
Contexte national	8
En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions	
Emploi salarié	10
39 000 emplois de plus en Bretagne en 2021	
Chômage et politiques de l'emploi	14
Le chômage et le nombre de demandeurs d'emploi en forte baisse en 2021	
Démographie d'entreprises	16
Nouveau record des créations et nouveau recul des défaillances	
Bilan annuel des entreprises	18
Après le choc de 2020, un rebond économique contrasté en 2021	
Commerce extérieur	20
Un déficit commercial historique	
Agriculture	22
Des cours généralement soutenus, mais des charges qui s'envolent	
Construction	24
La construction de logements neufs s'envole, la hausse des prix s'accroît	
Tourisme	26
Les hébergements bretons ont la cote auprès de la clientèle résidant en France	
Transports	28
Le trafic aérien reste perturbé, les immatriculations de véhicules ne se relèvent pas	
Définitions	30
Pour en savoir plus	36

Nette reprise de l'activité en Bretagne en 2021 mais des difficultés perdurent dans certains secteurs

L'année 2021 se caractérise par une nette reprise de l'activité. Elle a cependant de nouveau été marquée par l'épidémie de Covid-19, qui avait profondément bouleversé l'activité économique en 2020. Ces effets se cumulent avec la montée en puissance des difficultés d'approvisionnement et de recrutement et expliquent que la reprise soit contrastée selon les secteurs. Le tissu économique de la Bretagne et son attractivité confèrent à la région un bilan globalement plus favorable qu'au niveau national.

Après le choc de 2020, un rebond économique contrasté en 2021

En 2021, la reprise de l'activité économique s'effectue au rythme de l'amélioration progressive de la situation sanitaire, après une année 2020 marquée par de grandes disparités mensuelles au gré de l'intensité des restrictions.

Durant le premier confinement du printemps 2020, le creux d'activité le plus marqué se situait en avril. Mesurée par le nombre d'heures rémunérées par les employeurs à leurs salariés (hors chômage partiel), l'activité avait alors chuté de 33 % en France par rapport à avril 2019 et de 31 % en Bretagne ► **figure 1**. Lors du second confinement de l'automne 2020, l'activité était moins affectée. En novembre 2020, elle se plaçait en retrait de 7 % en Bretagne par rapport novembre 2019 (-10 % au niveau national).

Le troisième confinement du printemps 2021, moins restrictif, s'accompagne en avril 2021 d'un repli de l'activité salariée de 5 % en Bretagne, moins prononcé qu'au niveau national (-8 % par rapport à avril 2019). Cependant, les restrictions sanitaires ont un effet hétérogène selon les secteurs. Les fermetures prolongées des cafés et restaurants de novembre à mai 2021 limitent fortement l'activité salariée dans l'hébergement-restauration, réduite chaque mois de plus de moitié par rapport au même mois de 2019.

À partir de juin 2021, la levée des restrictions entraîne un net rebond dans l'hébergement-restauration et une activité salariée globale au-dessus de son niveau de 2019 dans la région. Ce regain d'activité par rapport à la situation d'avant-crise s'établit à +2,8 % en moyenne au second semestre 2021. Il est plus prononcé qu'au niveau national (+0,8 %).

En 2021, le rebond de l'activité dans la région s'effectue en particulier grâce à la prolongation de mesures d'aides publiques (chômage partiel, Prêt Garanti par l'État) et au maintien d'un haut niveau de commandes. Cependant, la persistance des difficultés d'approvisionnement et de recrutement continue de peser sur le niveau d'activité et la rentabilité dans certains secteurs. Le chiffre d'affaires dans l'industrie rebondit de 4,7 %, après -4,9 % en 2020.

Il progresse dans tous les secteurs, excepté celui de la fabrication de matériels de transport (-18,6 %) où l'activité dans l'automobile recule. Les industriels ont accéléré leurs efforts d'investissements, seul le secteur des équipements électriques marque un repli. Dans les services marchands, l'augmentation du chiffre d'affaires (+10,8 %) est plus élevée qu'attendu (+5,2 % anticipé un an plus tôt). L'investissement reste modéré, porté par l'information et la communication. Dans la construction, la production se redresse nettement (+13,4 %). Toutefois, les difficultés de recrutement et d'approvisionnement, la volatilité des matières premières continuent de peser sur ce secteur. Le regain de visibilité en 2021 permet néanmoins aux entreprises de réaliser les investissements qu'elles avaient différés.

Le contexte mondial de la crise sanitaire continue d'affecter les échanges extérieurs. En 2021, le déficit commercial se détériore à un niveau historique. Les exportations se rapprochent de leur niveau de 2019 (11,6 milliards d'euros) mais les importations progressent plus fortement atteignant 13,2 milliards d'euros. Premier poste d'exportation de l'économie bretonne, les produits agroalimentaires progressent de 1,8 % par rapport à 2019, portés par les produits laitiers et ceux de la boulangerie et pâtisserie. L'accroissement des importations provient principalement de la hausse du prix des produits énergétiques.

Le trafic aérien reste perturbé, les immatriculations de véhicules ne se relèvent pas

En 2021, la crise sanitaire limite de nouveau le trafic aérien. Le nombre de passagers enregistrés dans les aéroports est environ deux fois moins élevé qu'en 2019. Le rebond de 38,4 % en 2021 n'a pas effacé la chute de 67,0 % en 2020. Le trafic aérien sur les lignes à bas coût poursuit sa forte baisse en 2021. Les aéroports de Brest et Rennes totalisent 98 % du trafic aérien de la région. Leur fréquentation reste en deçà du niveau de 2019 (respectivement -47,2 % et -53,7 %), malgré le rebond observé en 2021. L'activité des aéroports de Lorient, Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo et Quimper, qui totalisaient 11 % du trafic aérien breton en 2019, s'effondre (-93,6 %).

Dans un contexte de pénurie mondiale de semi-conducteurs en 2021, les immatriculations de véhicules neufs ne progressent pas en 2021. Elles reculent de 18,0 % par rapport à 2019, un peu moins qu'en France (-21,5 %). Le repli atteint 23,4 % pour les véhicules particuliers en Bretagne. Le poids des véhicules à nouvelles motorisations progresse de 17 points en deux ans, pour atteindre 20 % de l'ensemble des voitures immatriculées en 2021.

L'emploi salarié est plus dynamique en Bretagne qu'en France

Au cours des six premiers mois de l'année 2021, les mesures de soutien à l'emploi ont été maintenues. Le recours à l'activité partielle a été important, avec en moyenne 71 000 salariés concernés par une demande d'indemnisation en Bretagne ► **figure 2**. Il a été plus massif en avril avec 105 400 salariés concernés, soit plus d'un emploi salarié du privé sur dix. À partir de juillet, le recours au dispositif diminue fortement : il concerne moins de 9 300 salariés en moyenne sur les six derniers mois de l'année.

En 2021, la Bretagne gagne près de 39 000 emplois salariés. Après -0,4 % en 2020, la hausse régionale de 3,2 % en 2021 est plus élevée qu'au niveau national (+2,8 %). Le redressement entamé dès le 3^e trimestre 2020 a permis à la région de dépasser son niveau d'avant-crise de fin 2019 dès le 1^{er} trimestre 2021. Ainsi, l'emploi breton est supérieur de 2,8 % à son niveau de fin 2019. En France, la hausse est moins prononcée (+1,5 %). À l'échelle des départements, le Morbihan présente la plus forte progression (+3,5 %). L'emploi augmente à un rythme proche du niveau régional dans les Côtes-d'Armor (+3,0 %) et en Ille-et-Vilaine (+2,6 %). Dans le Finistère, la hausse est moins soutenue (+2,3 %), tout en étant supérieure au rythme national.

Dans chaque grand secteur, l'emploi est plus dynamique en Bretagne qu'au niveau national. Dans le tertiaire marchand, l'emploi dépasse son niveau de fin 2019 (+3,1 %). Sont particulièrement moteurs l'intérim (+6,2 % soit 2 700 emplois), les services aux entreprises hors intérim (+5,1 % soit +5 300), l'information et communication (+5,0 % soit +1 500) et les services aux ménages (+4,1 % soit +2 300). Alors que

l'emploi dans l'hébergement-restauration retrouve son niveau d'avant-crise (+0,2 %), celui des transports est le seul à rester en dessous (-0,3 %).

L'emploi industriel progresse en 2021 et dépasse son niveau de fin 2019 de 1,4 % (+2 400), alors qu'il demeure inférieur en France (-1,1 %). Le rebond de l'intérim dans ce secteur en 2021 (+11,6 % entre fin 2020 et fin 2021) renforce la hausse de l'emploi direct, en particulier dans l'agroalimentaire. Cependant, depuis fin 2019, les difficultés d'approvisionnement pèsent sur l'emploi salarié dans la fabrication de matériels de transport (-4,1 %) et de biens d'équipements (-1,2 %). Dans la construction, l'emploi reste plus dynamique en Bretagne (+6,2 % depuis fin 2019, soit +4 500 emplois) qu'en France (+4,7 %). Le tertiaire non marchand gagne 9 300 emplois (+2,2 %), tiré par les activités liées à la santé (+4,5 %) et l'enseignement (+3,9 %). Dans l'agriculture, l'emploi augmente de 5,8 %, soit 3 points de plus qu'en France.

Le taux de chômage passe sous la barre des 6 % et le nombre de demandeurs d'emploi diminue fortement

Le taux de chômage en Bretagne s'établit à 5,8 % de la population active au 4^e trimestre 2021, son plus bas niveau depuis 2008. Il diminue de 0,9 point par rapport à son niveau d'avant-crise et demeure le plus faible taux des régions françaises. En France, il s'élève à 7,4 % de la population active. En Ille-et-Vilaine, le taux de chômage est particulièrement bas, avec 5,2 %. Il s'établit à 5,9 % dans le Morbihan, 6,2 % dans le Finistère et 6,3 % dans les Côtes-d'Armor.

En Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue de 16,0 % en 2021 et s'établit à 9,5 % sous son niveau d'avant-crise. La baisse bénéficie particulièrement aux jeunes de moins de 25 ans (-22,8 % en 2021). L'Ille-et-Vilaine enregistre le plus

fort recul (-21,2 %). La demande d'emploi diminue de 15,3 % dans le Morbihan. La baisse est similaire dans les Côtes-d'Armor (-12,8 %) et le Finistère (-12,7 %). En intégrant les demandeurs d'emplois exerçant une activité réduite (catégories B et C), en hausse de 5,9 %, le nombre d'inscrits en catégorie A, B ou C à Pôle emploi recule de 6,3 % en Bretagne.

En 2021, la reprise des embauches après la crise et la mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1 solution » se traduisent par une nette hausse des entrées dans les dispositifs de contrats aidés (18 400 entrées en 2021, après 13 100 en 2020). L'apprentissage progresse de nouveau fortement (+34,9 % en 2021, après +53,0 % en 2020). Les contrats visant l'accompagnement des jeunes augmentent de 28,0 %, en particulier ceux liés au dispositif « Garantie jeunes » (+79,6 %).

Entreprises : nouveau record des créations, nouveau recul des défaillances

En 2021, le nombre de créations d'entreprises augmente de 24,0 % en Bretagne et atteint un nouveau record. La progression est supérieure à celle enregistrée en France (+16,7 %). Elle est de nouveau portée par les micro-entrepreneurs (+26,8 % en Bretagne) mais aussi par les sociétés qui bénéficient d'une augmentation inédite en dix ans (+28,9 %). Après le net repli observé en 2020, les défaillances d'entreprises reculent de nouveau en 2021 (-22,5 %), à un niveau historiquement bas.

Une activité en nette reprise dans le tourisme, dynamique dans la construction, en demi-teinte sur les marchés agricoles

En 2021, l'activité touristique reste rythmée par les restrictions sanitaires. Très pénalisée en début d'année, elle rebondit nettement à partir de l'été. Dans les hôtels, le déficit de nuitées entre mai

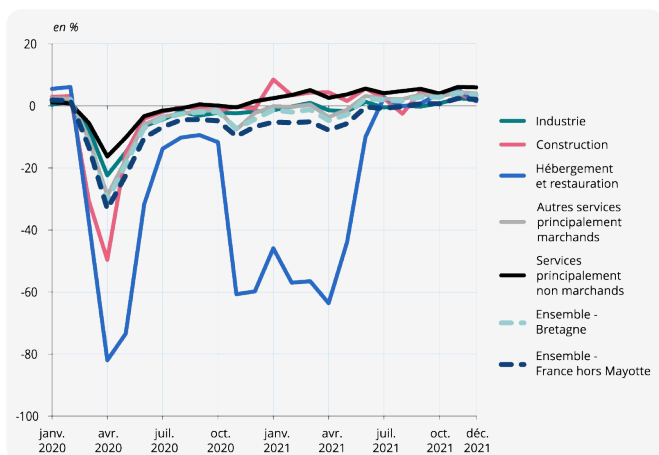
et décembre est nettement moins élevé en Bretagne (-10,7 % par rapport à 2019) qu'au niveau national (-25,2 %). Dans les campings bretons, la fréquentation se rapproche du niveau de 2019 (-3,8 %). Les autres hébergements collectifs touristiques de Bretagne font le plein, contrairement aux autres régions. Dans tous les types d'hébergement de Bretagne, la clientèle en provenance de l'étranger est restée peu présente. La fréquentation est portée par la clientèle résidente, particulièrement pour les emplacements équipés des campings (+17,8 %).

Dans la construction de logements neufs, les autorisations de construire et les mises en chantier s'inscrivent dans une dynamique beaucoup plus soutenue en Bretagne qu'en France. Les autorisations de construire s'envolent de 36,5 % et les mises en chantier de 27,9 % par rapport à 2019 (respectivement +4,1 % et +1,8 % au niveau national). Sur le marché de la promotion immobilière, les ventes rebondissent (+15,5 % en 2021 après -17,4 % en 2020) et la hausse des prix s'accroît (+8,6 % en deux ans).

Dans l'agriculture, les cours sont généralement soutenus. Le prix payé aux producteurs de bovins, de poulets, de lait et d'œufs de consommation augmente. Cependant, les filières biologiques des œufs et du lait présentent un déséquilibre entre l'offre croissante et le ralentissement de la consommation. Le cours du porc, en hausse début 2021, chute au second semestre sous l'influence de la demande chinoise restreinte. Parallèlement, les éleveurs sont confrontés à une envolée du coût des intrants en 2021. Ceux de l'énergie et des engrais explosent sous l'effet d'une forte demande internationale. Celui de l'alimentation animale suit la flambée des prix des céréales. ●

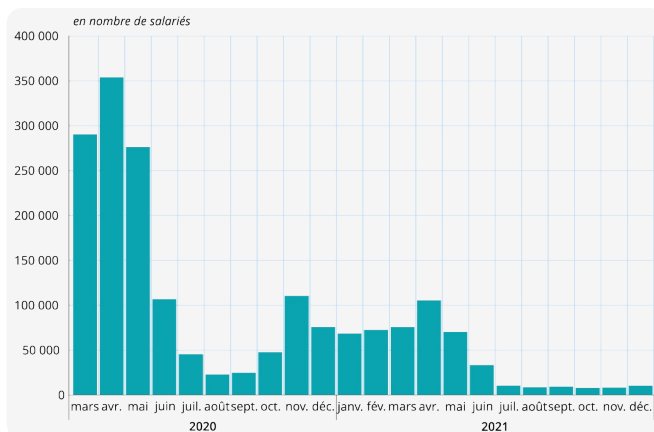
Auteurs :
Valérie Mariette, Agnès Palaric (Insee)

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Bretagne



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Sources : DSN - traitement provisoire, Insee.

► 2. Activité partielle : nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation - Bretagne



Note : données mensuelles brutes, provisoires pendant un an.
Source : ASP-DGEPF-Dares - Extraction du SI APART du 19 avril 2022.

En 2021, l'économie mondiale a rebondi après sa chute en 2020, l'amélioration de la situation sanitaire s'étant accompagnée d'un allègement des restrictions

En 2021, l'épidémie de Covid-19 est restée l'un des principaux déterminants de l'activité économique. L'apparition de variants a rythmé la propagation de nouvelles vagues, et, en conséquence, la poursuite des mesures de restrictions sanitaires. Celles-ci se sont cependant allégées, à mesure que les États apprenaient à limiter la propagation du virus – notamment par une campagne de vaccination à grande échelle – et que les ménages et les entreprises entraient dans le paradigme du « vivre avec ». Après la fermeture partielle des économies en 2020, qui avait fait plonger le PIB mondial à -3,1 % par rapport à son niveau de 2019, leur réouverture progressive en 2021 a engendré un rebond en partie mécanique, à 6,1 %¹. Ce rattrapage a néanmoins été hétérogène selon les pays ► **figure 1**. Ainsi, le rebond de l'activité en zone euro, certes vif (+5,2 %), l'a toutefois été moins qu'aux États-Unis (+5,7 %) ou que pour les économies émergentes (+6,8 %), malgré un recul de l'activité en zone euro plus important en 2020. L'économie du Royaume-Uni a davantage rebondi (+7,4 %, après une chute en 2020 parmi les plus fortes des pays européens) malgré l'incertitude liée au *Brexit*, finalement mis en œuvre au 1^{er} janvier. Enfin, l'activité en Chine a renoué avec une croissance vigoureuse (+8,6 %, après un ralentissement certes marqué de l'activité en 2020), même un peu supérieure à sa moyenne des années 2010 par effet de contrecoup. Ces évolutions hétérogènes selon les pays en 2021 sont notamment liées au rythme de diffusion du virus et aux stratégies sanitaires nationales (« zéro-covid », confinements, vaccination...), mais aussi aux spécialisations sectorielles (les branches des matériels et des services de transport, de l'hébergement-restauration ou encore des loisirs, sport et culture – et le tourisme en général – restant à des niveaux d'activité dégradés).

En France, l'activité a davantage rebondi en 2021 que dans la moyenne de la zone euro

Après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à +6,8 %². La croissance y a donc été à la fois plus forte qu'en Allemagne (+2,9 %), où le choc de 2020 a été presque deux fois moindre, et qu'en Italie (+6,6 %) et en Espagne (+5,1 %), pourtant davantage affectées en 2020. En moyenne en 2021, le PIB français se situait 1,7 % en deçà de son niveau de 2019, un rattrapage assez vif par rapport à ses principaux voisins européens.

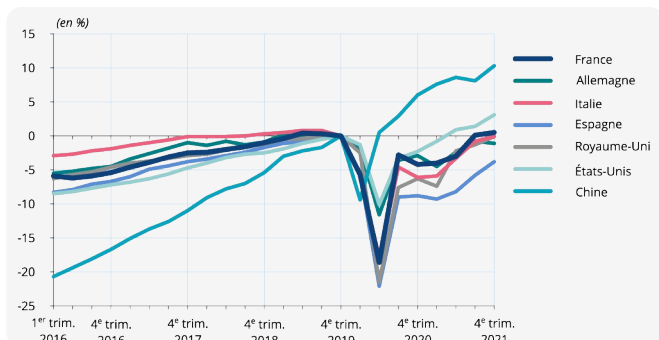
En miroir de la chute d'activité enregistrée en France en 2020, tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021 ► **figure 2**. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La consommation des administrations publiques a contribué au rebond de l'activité à hauteur de 1,7 point, portée par les campagnes de tests et de vaccination. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point : les exportations, plus affectées en 2020 que les importations, ont aussi plus fortement rebondi. Les importations comme les

exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire. En particulier, les exports et imports de tourisme se sont situés en 2021 à environ 40 % sous leur niveau de 2019.

Cet effet de miroir entre les évolutions de l'activité en 2020 et en 2021 a aussi été sectoriel, recouvrant toutefois des rattrapages hétérogènes selon les branches

En 2021, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage rebondi que la consommation des ménages, après une baisse également plus marquée en 2020 ► **figure 3**. Les disparités selon les branches apparues en 2020 ont néanmoins persisté en 2021. Dans l'industrie, la fabrication de matériels de transport a faiblement rebondi en 2021, pénalisée à la fois par les difficultés d'approvisionnement (s'agissant de l'industrie automobile), et par l'état dégradé du tourisme mondial (s'agissant de l'aéronautique). Les services les plus affectés par les mesures de restriction – hébergement-restauration, transports, services aux ménages (sport, culture, loisirs) – ont poursuivi leur trajectoire de reprise, malgré un début d'année 2021 marqué à nouveau par l'épidémie. L'hétérogénéité ne s'est cependant pas résorbée, entre ces branches dont l'activité ou la consommation est restée en moyenne sous son niveau de 2019 et celles qui, ayant moins souffert de la crise sanitaire, s'en sont rapprochées ou l'ont dépassé (information-communication, services financiers...). Ce constat est aussi vrai à un niveau plus agrégé : en 2021, la valeur ajoutée est restée à un niveau par rapport à 2019 relativement plus dégradé dans l'industrie que dans les services, et inversement pour la consommation des ménages.

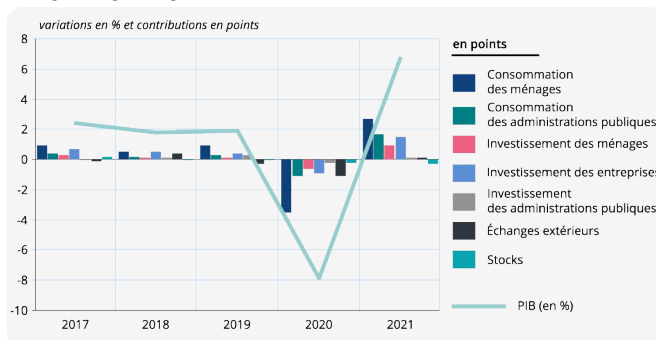
► 1. Écart du PIB par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019



Lecture : au quatrième trimestre 2021, le PIB en France s'est situé 0,5 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC.

► 2. Variations annuelles du PIB et contributions des principaux postes de la demande

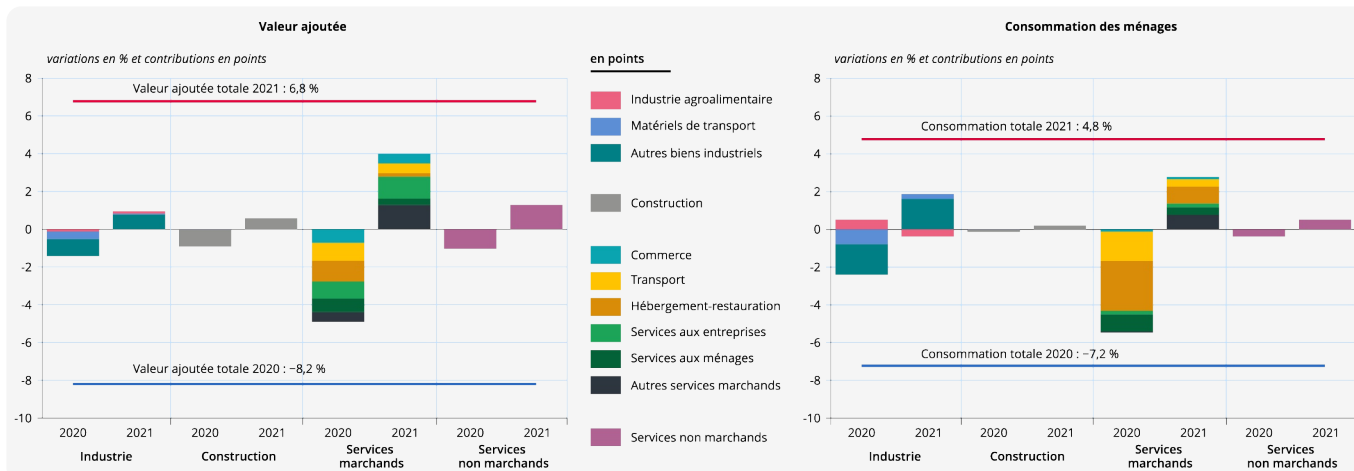


Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2021, le PIB, en volume aux prix de l'année précédente chaînés, a augmenté de 6,8 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de 2,7 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

3. Variations annuelles et contributions des branches ou produits



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).
Lecture : en 2021, la valeur ajoutée totale a augmenté de 6,8 %. La contribution des « autres services marchands » (services marchands hors commerce, transport, hébergement-restauration, services aux entreprises et aux ménages) a été de 1,3 point ; celle de l'ensemble des branches des services marchands a été de 4,0 points.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

En 2021, l'emploi et la population active ont été dynamiques

Après une diminution en 2020 (-216 900 emplois en fin d'année, par rapport à la fin d'année 2019), d'ampleur largement moindre que celle de l'activité, l'emploi salarié a vivement rebondi en 2021 (+855 100 entre fin 2020 et fin 2021), repassant fin 2021 nettement au-dessus du niveau de la fin 2019³. Il est néanmoins resté en deçà de son niveau d'avant-crise dans l'industrie, tandis qu'il était particulièrement allant dans la construction, l'hébergement-restauration et les services aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle, dont les conditions ont progressivement évolué au cours de l'année, ne concernaient en décembre 2021 qu'environ 400 000 salariés⁴ (contre 1 900 000 en janvier 2021).

Après des mouvements très heurtés en 2020 selon un effet en « trompe-l'œil »⁵, le taux de chômage a été quasi stable pendant les trois premiers trimestres de 2021, à environ 8 % de la population active, avant de refluer sensiblement à 7,4 % au quatrième trimestre. Le dynamisme de l'emploi au cours de l'année a en effet été d'abord contrebalancé par celui de la population active, qui a rejoint progressivement sa

trajectoire tendancielle d'avant la crise sanitaire puis l'a dépassé au troisième trimestre, avant de se replier légèrement par contrecoup au quatrième, conduisant à la baisse marquée du taux de chômage en fin d'année. Ces mouvements ont été particulièrement marqués pour les jeunes, dont le taux d'emploi a atteint un point haut depuis 1991, notamment sous l'effet des contrats en alternance.

En 2021, tiré par des revenus d'activité dynamiques, et quoique pénalisé par une inflation en hausse, le pouvoir d'achat par unité de consommation a progressé de 1,9 %

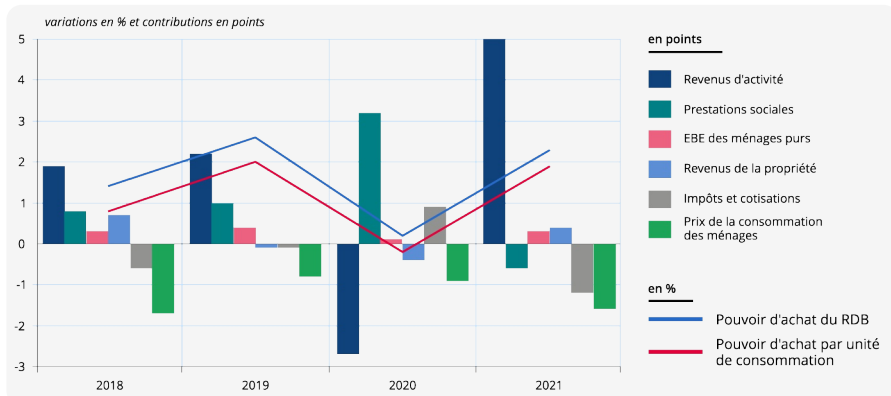
Après un ralentissement en 2020 (+1,1 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé (+4,0 %), plus vivement encore qu'en 2018 et 2019. Le même effet de miroir évoqué précédemment entre 2020 et 2021 a joué sur les contributions des différentes composantes du pouvoir d'achat, à l'exception notable de l'inflation ► **figure 4**. Les revenus d'activité ont contribué le plus, à hauteur de 5,0 points, en lien avec la reprise de l'activité, le dynamisme de l'emploi et le moindre recours à l'activité partielle. En 2020, la contribution négative des revenus

d'activité avait été en partie compensée par celle, positive, des prestations sociales⁶ et des impôts. En 2021, c'est le phénomène inverse qui se produit. L'ampleur nettement plus faible de la contribution négative des prestations sociales, de -0,6 point, reflète toutefois la poursuite partielle des dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité). Enfin, poussée notamment par les prix de l'énergie, l'inflation a commencé à augmenter nettement au second semestre 2021, jusqu'à atteindre 2,8 % sur un an en fin d'année. Malgré cette hausse des prix, la croissance du pouvoir d'achat a été nette en moyenne annuelle (+2,3 %, soit 1,9 % par unité de consommation).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a augmenté de 9,6 % en 2021, en nette reprise après sa chute en 2020. Le taux de marge a quant à lui atteint 34,2 %, repassant même au-dessus du pic de 2019 (lié principalement à un effet d'enregistrement du CICE). Cette moyenne annuelle résulte cependant d'un premier semestre 2021 élevé, dans le sillage du rebond de la fin 2020, tandis que le second semestre 2021 a été un peu plus modéré. ●

Auteur :
Aliette Cheptitski (Insee)

4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principaux déterminants



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).
Lecture : le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages a augmenté de 2,3 % en 2021. La principale contribution à cette hausse est celle des revenus d'activité, qui s'élève à 5,0 points.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

1 - "World Economic Outlook", FMI (avril 2022).
 2 - Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.
 3 - Données révisées sur l'emploi salarié national, par rapport à celles mobilisées dans le chapitre « Emploi salarié » de ce bilan, suite à plusieurs changements méthodologiques ; en particulier les alternants sont inclus explicitement dans la dynamique de l'emploi des années 2019 à 2021.
 4 - Le chômage partiel, 27 avril 2022, Dares.
 5 - Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.
 6 - Ce, pour des raisons en partie comptables : contrairement aux salaires, l'activité partielle n'est pas enregistrée dans les revenus d'activité, mais dans les prestations sociales.

39 000 emplois de plus en Bretagne en 2021

En Bretagne comme ailleurs, l'emploi salarié a été affecté par la crise sanitaire en 2020 et s'est redressé en 2021. Avec 39 000 créations nettes entre fin 2020 et fin 2021 dans la région, il augmente de 3,2 %. Par rapport au niveau d'avant-crise de fin 2019, l'emploi croît de 2,8 % en Bretagne, plus qu'au niveau national (+1,5 %). Dans chaque grand secteur, l'emploi est plus dynamique en Bretagne. L'industrie bretonne dépasse son niveau d'avant-crise mais les difficultés d'approvisionnement pèsent sur la fabrication de matériels de transport et de biens d'équipement. Dans la construction, l'emploi se situe nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 (+6,2 %). L'emploi dans le tertiaire marchand se redresse en 2021. L'intérim rebondit fortement, en particulier dans l'industrie. L'emploi tertiaire non marchand continue à augmenter.

L'emploi salarié breton augmente plus vite qu'au niveau national

Fin décembre 2021, la Bretagne compte près de 1 271 000 **emplois salariés**, soit 39 000 de plus que fin 2020. La hausse de 3,2 % en 2021, est plus forte dans la région qu'au niveau national (+2,8 %) ► **figure 1**. Le redressement entamé dès le 3^e trimestre 2020 dans la région se poursuit. Fin 2021, l'emploi breton se situe nettement au-dessus de son niveau d'avant-crise (+2,8 % soit +34 500 emplois de plus que fin 2019). En France, la hausse est moins prononcée (+1,5 %). La Bretagne se positionne au quatrième rang des régions françaises, derrière La Réunion, la Guyane et la Corse ► **figure 2**.

À l'échelle des départements bretons, le Morbihan présente la plus forte progression par rapport à fin 2019 (+3,5 %). L'emploi augmente à un rythme proche de celui de la région dans les Côtes-d'Armor (+3,0 %) et l'Ille-et-Vilaine (+2,6 %). Dans le Finistère, la hausse de l'emploi est moins soutenue (+2,3 %), tout en étant supérieure au rythme national ► **figure 3**.

L'emploi dans l'industrie bretonne progresse et dépasse son niveau d'avant-crise

L'industrie rassemble en Bretagne près de 178 000 salariés fin 2021, ce qui représente 14,0 % de l'ensemble des salariés bretons, une part un peu plus forte que celle observée en France (12,1 %). L'emploi dans l'industrie bretonne progresse de 2,1 % en 2021, soit 3 600 créations nettes d'emplois en un an ► **figure 4**. Au niveau national, la hausse est moins élevée (+0,7 %).

Fin décembre 2021, l'emploi industriel dépasse son niveau de fin 2019 en Bretagne (+1,4 %) alors qu'il demeure inférieur en France (-1,1 %) ► **figure 5**. Sur les 2 400 emplois industriels supplémentaires dans la région en deux ans, la moitié se situent dans le Finistère (+2,7 %). L'emploi industriel augmente à un rythme proche de la moyenne

régionale dans les Côtes-d'Armor (+1,7 %) et le Morbihan (+1,0 %). La hausse est moindre en Ille-et-Vilaine (+0,4 %).

Par sous-secteur, l'**agroalimentaire** en Bretagne, qui représente 40 % des emplois de l'industrie, a le mieux résisté à la crise sanitaire. Après une quasi-stabilité en 2020 (+0,2 %), l'emploi dans les industries agroalimentaires bretonnes accélère en 2021 (+1,9 %). Au total, entre fin 2019 et fin 2021, l'agroalimentaire dans la région a progressé de 2,1 % (+1 500). Les Côtes-d'Armor affichent la plus forte progression (+4,0 %), proche de celle observée en France (+3,7 %). Dans le sous-secteur de l'**énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage**, l'emploi dépasse son niveau d'avant-crise de 1,7 % (+200 emplois). Le Finistère porte la hausse régionale avec 200 emplois supplémentaires (+5,8 % par rapport à fin 2019).

À l'inverse, l'emploi reste éloigné de son niveau d'avant-crise dans la **fabrication de matériels de transport** (-4,1 % depuis fin 2019 soit -400 emplois). L'Ille-et-Vilaine perd 600 emplois dans ce secteur en deux ans (-13,5 %), sous l'effet notamment des difficultés d'approvisionnement et des mises à l'arrêt de l'usine Stellantis (ex-PSA) de Rennes-La Janais. Dans la **fabrication de biens d'équipement**, l'emploi en Bretagne demeure également en dessous de son niveau d'avant-crise (-1,2 % soit -200 emplois). Le Morbihan (-4,5 %) et l'Ille-et-Vilaine (-3,4 %) sont touchés par cette baisse.

Dans les **autres branches industrielles**, l'emploi progresse de 2,2 % par rapport à fin 2019 dans la région (+1 400 emplois), dans un contexte de baisse au niveau national (-2,1 %).

Dans la construction, l'emploi reste dynamique

En Bretagne, l'emploi dans la construction augmente de nouveau en 2021 après quatre années consécutives de hausse (+3,9 % soit 2 900 emplois

supplémentaires entre fin 2020 et fin 2021). Malgré la crise sanitaire et depuis l'automne la crise de l'énergie, la construction confirme son dynamisme dans la région et affiche 78 200 salariés fin 2021.

L'emploi dans la construction se situe nettement au-dessus de son niveau de fin 2019 dans la région (+6,2 % soit +4 500 emplois). En France, il le dépasse de 4,7 %. Le Morbihan affiche la plus forte progression (+7,3 %). L'emploi augmente à un rythme proche de celui de la région en Ille-et-Vilaine (+6,1 %) et dans les Côtes-d'Armor (+5,9 %). Dans le Finistère, la hausse est un peu moins soutenue, tout en étant supérieure au rythme national (+5,4 %).

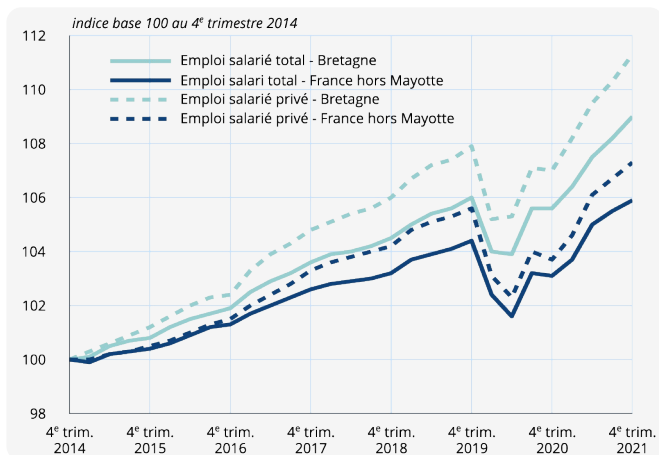
Le tertiaire marchand fait plus que rattraper son niveau d'avant-crise

Le tertiaire marchand, composé du commerce et des services, regroupe en Bretagne 562 500 salariés fin 2021. Il représente 44,3 % de l'ensemble des salariés bretons, une part moins élevée que celle observée en France (49,5 %). Marqué par les mesures de restrictions sanitaires sur l'ensemble de l'année 2020, il se redresse de 5,0 % en 2021 (+27 000 emplois), après la baisse de 1,9 % un an plus tôt. Le rebond s'observe également en France (+4,8 % en 2021 après -2,8 % en 2020). En 2021, l'emploi tertiaire est dynamisé en partie par sa composante intérimaire, en hausse de 12,3 % (+12,5 % en France) ► **encadré**.

Entre fin 2019 et fin 2021, l'emploi tertiaire marchand augmente de 3,1 % en Bretagne (+16 700 emplois), une cadence plus élevée qu'en France (+1,9 %). Il progresse davantage dans le Morbihan (+4,8 %). Suivent le Finistère (+3,1 %) et les Côtes-d'Armor (+2,8 %). L'emploi tertiaire marchand en Ille-et-Vilaine progresse moins (+2,3 %), pénalisé en partie par sa composante intérimaire (-3,4 % en deux ans).

Par sous-secteur, les **services aux entreprises hors intérim** gagnent 5 300 emplois en Bretagne depuis fin 2019, soit

► 1. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié

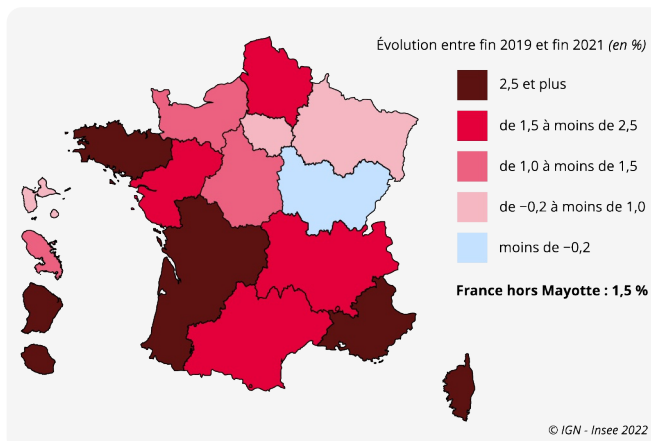


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution régionale de l'emploi salarié total



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité - Bretagne

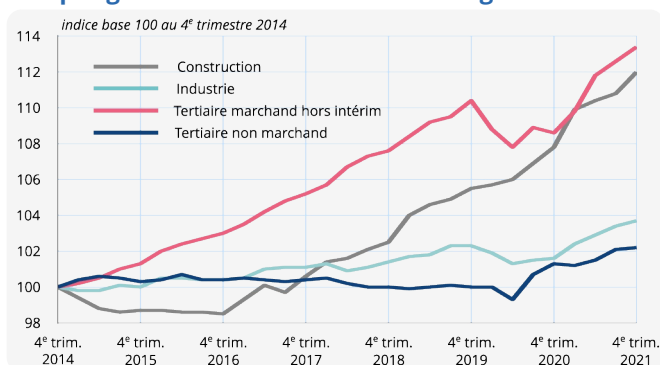
	Emploi au 31/12/2021 (en milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021	Évolution entre fin 2020 et fin 2021						Total
			Agri-culture	Indus-trie	Construc-tion	Tertiaire marchand	dont intérim	Tertiaire non marchand	
Côtes-d'Armor	203,5	3,0	1,6	1,8	3,3	4,9	11,9	1,6	3,1
Finistère	336,7	2,3	3,0	3,2	3,2	4,7	11,8	-0,1	2,6
Ille-et-Vilaine	467,7	2,6	15,9	1,4	4,1	4,9	11,8	1,3	3,4
Morbihan	262,9	3,5	3,9	1,9	4,7	5,9	14,4	1,4	3,6
Bretagne	1 270,7	2,8	5,3	2,1	3,9	5,0	12,3	1,0	3,2

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Bretagne



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Emploi salarié total par secteur d'activité - Bretagne

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2021 (en milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2021		Évolution entre fin 2020 et fin 2021		Évolution annuelle moyenne entre fin 2014 et fin 2019 ¹	
		Bretagne		Bretagne		Bretagne	
		Bretagne	France hors Mayotte	Bretagne	France hors Mayotte	Bretagne	France hors Mayotte
Agriculture	27,9	5,8	2,8	5,3	2,3	2,4	1,7
Industrie	178,0	1,4	-1,1	2,1	0,7	0,5	-0,2
Industrie agroalimentaire	73,4	2,1	3,7	1,9	3,9	1,2	1,0
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	13,3	1,7	0,9	2,6	1,0	-0,2	-0,1
Biens d'équipement	18,7	-1,2	-2,8	1,4	-0,1	1,2	-0,7
Matériels de transport	9,5	-4,1	-5,1	-1,3	-2,5	-1,0	-0,5
Autres branches industrielles	63,1	2,2	-2,1	2,9	0,2	-0,2	-0,6
Construction	78,2	6,2	4,7	3,9	2,5	1,1	0,8
Tertiaire marchand	562,5	3,1	1,9	5,0	4,8	2,3	1,6
Commerce	159,6	2,8	2,1	3,1	3,0	1,0	0,8
Transports	62,3	-0,3	0,2	0,1	1,2	1,5	0,9
Hébergement - restauration	49,4	0,2	1,6	13,4	15,1	3,3	2,7
Information - communication	32,4	5,0	3,6	5,1	4,6	2,9	2,5
Services financiers	33,8	1,2	-0,4	1,9	1,2	0,9	0,5
Services immobiliers	9,0	1,7	-3,6	2,1	-1,4	3,4	1,1
Services aux entreprises hors intérim	109,8	5,1	2,8	4,1	4,0	4,2	2,5
Intérim	47,0	6,2	6,3	12,3	12,5	6,8	6,8
Services aux ménages	59,1	4,1	0,1	8,1	5,7	0,5	-0,3
Tertiaire non marchand	424,1	2,2	1,3	1,0	0,6	0,0	0,1
Total	1 270,7	2,8	1,5	3,2	2,8	1,2	0,9

1 - Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Emploi salarié

une progression de 5,1 %, près de deux fois plus élevée qu'en France (+ 2,8 %). La hausse est nettement plus forte dans le Morbihan (+7,3 %) que dans les trois autres départements (de 4,1 % à 5,2 %). L'emploi dans **l'information et la communication** croît de 5,0 % (+1 500) entre fin 2019 et fin 2021 en Bretagne, plus qu'en France (+3,6 %). L'Ille-et-Vilaine porte la hausse régionale avec 1 300 emplois créés (+ 6,1 %).

Dans les **services aux ménages**, l'emploi rebondit de 8,1 % en 2021 (+ 4 400 emplois) après la baisse de 3,7 % en 2020 (-2 100). Il dépasse ainsi son niveau d'avant-crise de 4,1 % dans un contexte national quasi stable (+0,1 %). Ce rattrapage s'observe dans le Morbihan (+7,7 % depuis fin 2019), les Côtes-d'Armor (+6,2 %) et le Finistère (+4,5 %). En l'Ille-et-Vilaine, la reprise est plus lente (+0,7 %).

Le **commerce**, qui regroupe 28,4 % des emplois du tertiaire marchand en Bretagne, a été pénalisé par la fermeture des commerces « non-essentiels » une partie de l'année 2020. L'emploi dans ce secteur se redresse en 2021 (+3,1 % après -0,4 % en 2020). Entre fin 2019 et fin 2021, il augmente de 2,8 % (+4 300 emplois), plus qu'en France (+2,1 %). Le Morbihan affiche une progression supérieure à la hausse régionale (+3,9 %).

Fin 2021, l'emploi en Bretagne a dépassé son niveau d'avant-crise dans les **services immobiliers** (+1,7 %) et les **services financiers** (+1,2 %) contrairement au niveau national (respectivement -3,6 % et -0,4 %).

Après l'effondrement de l'emploi dans **l'hébergement et la restauration** en 2020 (-11,7 % soit -5 700 emplois), la situation se redresse en 2021 en Bretagne (+13,4 % soit +5 800). Fin 2021, ce sous-secteur retrouve son niveau d'avant-crise (+0,2 %), alors qu'en France, il le dépasse de 1,6 %. L'emploi dans

l'hébergement-restauration est supérieur à son niveau d'avant-crise en Ille-et-Vilaine (+2,4 %) et le retrouve dans le Morbihan (+0,3 %). Il reste en deçà dans les Côtes-d'Armor (-2,4 %) et le Finistère (-1,8 %).

L'emploi dans le sous-secteur des **transports** est le seul à ne pas avoir retrouvé son niveau d'avant-crise (-0,3 %), alors qu'en France il l'atteint (+0,2 %). Le Finistère est le plus touché par cette baisse (-1,7 %), en lien avec les difficultés de la compagnie Brittany Ferries basée à Roscoff et la fermeture programmée de la compagnie aérienne Hop ! à Morlaix.

L'emploi dans le tertiaire non marchand continue à augmenter en 2021

En 2021, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire non marchand¹ progresse de 1,0 % après +1,3 % en 2020. Il totalise 424 100 emplois salariés dans la région.

Fin 2021, l'emploi dans le tertiaire non marchand dépasse de 2,2 % son niveau de fin 2019 dans la région (+9 300 emplois). Les secteurs de la santé (+4,5 % soit +3 900 emplois) et de l'enseignement (+3,9 % soit +3 300) contribuent fortement à ce surcroît. En France, la hausse depuis fin 2019 dans le tertiaire non marchand est moins prononcée (+1,3 %). Dans les départements, elle atteint +3,1 % en Ille-et-Vilaine et +3,0 % dans les Côtes-d'Armor. Dans le Morbihan, le rythme de croissance est proche de celui de la région (+2,3 %). Dans le Finistère, la hausse de l'emploi sur deux ans est moins soutenue (+0,8 %).

Dans l'agriculture, l'emploi progresse plus qu'en France

Fin 2021, l'emploi salarié du secteur agricole rassemble en Bretagne 27 900 salariés, ce qui représente 2,2 % de

l'ensemble des salariés bretons, une part plus importante que celle observée en France (1,2 %). Il augmente de 5,3 % en 2021, soit 3 points de plus qu'en France (+2,3 %), conduisant ainsi à créer 1 400 emplois.

Entre fin 2019 et fin 2021, l'emploi salarié agricole augmente de 5,8 % (soit +1 500 emplois), conservant l'écart de 3 points avec le niveau national (+2,8 %). Selon les départements, les hausses diffèrent : l'Ille-et-Vilaine dépasse son niveau d'avant-crise de 12,5 %, les Côtes-d'Armor de 6,1 % et le Morbihan de 4,7 %. La hausse de l'emploi agricole est moins soutenue dans le Finistère : +2,4 %.

Auteurs :

Agnès Palaric (Insee), Stéphane Moro (Dreets)

¹ - Ce secteur comprend l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

En 2021, la forte reprise de l'intérim renforce l'emploi industriel

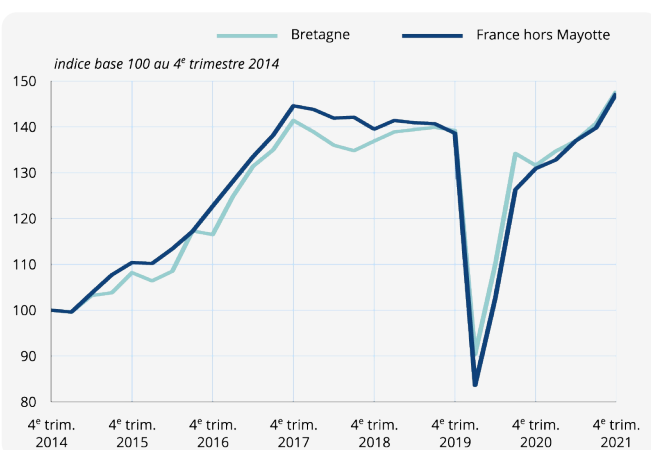
L'évolution de l'activité intérimaire est sensible aux variations de l'activité économique. Ainsi, même s'il ne représente que 3,7 % de l'emploi salarié total à la fin de l'année 2021, l'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi. Lors d'opérations de réduction d'effectifs salariés, les postes des intérimaires sont en général les premiers supprimés. Inversement, dans un contexte de reprise de l'activité, les entreprises recourent souvent à l'intérim avant des phases de recrutement.

Après une année 2020 marquée par des variations d'une ampleur inédite (-35 % au 1^{er} trimestre, +22 % au 2^e et au 3^e trimestres), l'emploi intérimaire a progressé régulièrement au cours de l'année 2021

► **figure 6.** Ainsi, fin 2021, 47 000 emplois intérimaires sont comptabilisés, soit 5 200 de plus qu'un an auparavant (+12,3 %) et 2 700 supplémentaires par rapport à l'avant-crise, fin 2019 (+6,2 %). La hausse est comparable à celle du niveau national (+12,5 % sur un an, +6,3 % sur deux ans). Mesuré en équivalent temps plein (ETP) et en moyenne sur l'année 2021, le volume de l'activité intérimaire progresse de 16,4 % et retrouve son niveau de 2019. Cette évaluation en moyenne annuelle reflète la hausse de l'activité au cours de l'année 2021 par rapport à 2020, affectée par des périodes de forte sous-activité. Estimé sur la dernière semaine de l'année, le nombre d'intérimaires témoigne de la hausse de l'emploi fin 2021 par rapport à fin 2020.

Entre fin 2020 et fin 2021, le Morbihan enregistre la plus forte hausse du nombre d'intérimaires (+14,4 %) alors qu'elle est relativement homogène dans les trois autres départements (entre +11,7 % et +11,9 %). Fin 2021, l'emploi intérimaire dans le Finistère et le Morbihan dépasse nettement le niveau d'avant-crise (respectivement +16,6 % et +15,0 % par rapport à fin 2019). Il est légèrement supérieur dans les Côtes-d'Armor (+5,6 %). Seul le département d'Ille-et-Vilaine demeure au-dessous de son niveau d'avant-crise (-3,4 %). Le rebond en nombre d'ETP moyen sur l'année est aussi plus important dans le Finistère et le Morbihan (respectivement +21,7 % et +19,2 %). Il est un peu moins marqué dans les Côtes-d'Armor (+12,9 %) et en Ille-et-Vilaine (+13,7 %). Ce département reste le seul à présenter un volume d'activité en 2021

► 6. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi intérimaire.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

inférieur à celui de 2019 (-11,2 %), en raison de son effondrement plus important en 2020.

La hausse de l'activité intérimaire en 2021 renforce l'évolution globale du nombre d'emplois salariés dans la région. Ainsi, alors que le nombre d'emplois directs augmente de 2,8 % en un an, le gain atteint 3,2 % en incluant l'intérim.

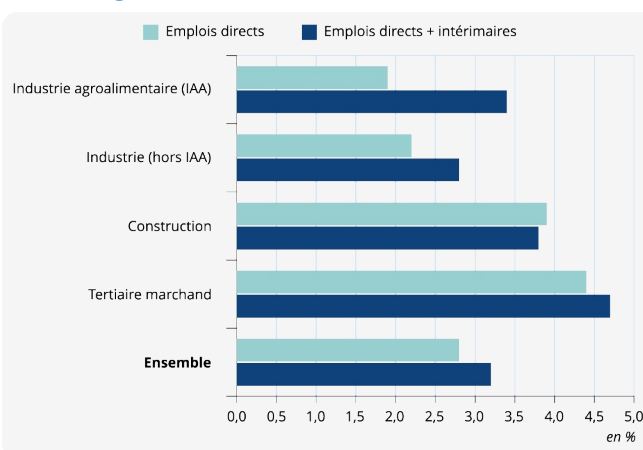
L'emploi intérimaire est en forte progression dans l'**industrie** (+11,6 % entre fin 2020 et fin 2021), ce qui rehausse de 1 point la progression annuelle de l'emploi industriel qui s'établit à 3,1 % avec l'intérim

► **figure 7.** Cette tendance se vérifie particulièrement dans l'industrie agroalimentaire qui regroupe plus du quart des intérimaires de la région. Le gain de l'emploi salarié en 2021 y passe de +1,9 % hors intérim à +3,4 % en l'incluant. La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (+1,4 % hors intérim à +2,6 % intérim compris) et la fabrication d'autres produits industriels (+2,9 % à +3,8 %) bénéficient également de la bonne tenue de l'emploi intérimaire. À l'inverse, l'intérim recule de 22,5 % en 2021 dans la fabrication de matériel de transport où plus de 7 emplois intérimaires sur 10 ont disparu depuis fin 2019. Ce recul accentue les pertes d'emplois dans ce secteur (-1,3 % hors intérim à -2,7 % en l'intégrant). Il s'inscrit dans un contexte de pénurie de semi-conducteurs ayant conduit notamment l'usine Stellantis (ex-PSA) de Rennes-La Janais à interrompre ses contrats d'intérimaires en septembre 2021.

La hausse modérée du nombre d'intérimaires dans la **construction** en 2021 (+2,9 %) a peu d'effet sur l'évolution positive de l'emploi direct.

Dans le secteur **tertiaire marchand**, le recours à l'intérim est le plus faible parmi les grands secteurs. L'évolution très favorable de l'emploi intérimaire en 2021 (+16,1 %) a un effet limité sur celle de l'emploi (+4,4 % hors intérim et +4,7 % en le comptabilisant). L'impact de la hausse du nombre d'intérimaires est toutefois notable dans le transport et entreposage (+15,7 %), plus gros sous-secteur tertiaire utilisateur avec le commerce. Il augmente de 1,0 % en incluant l'intérim, alors que l'emploi direct y est stable (+0,1 %).

► 7. Évolution de l'emploi salarié total et dans les principaux secteurs ayant recours à l'intérim en Bretagne entre fin 2020 et fin 2021



Notes : les intérimaires sont affectés au secteur dans lequel ils effectuent leur mission. Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : estimations d'emploi Urssaf, Dares, Insee ; Dreets Bretagne.

Le chômage et le nombre de demandeurs d'emploi en forte baisse en 2021

En 2021, le taux de chômage passe sous la barre des 6 % en Bretagne au 4^e trimestre 2021 et atteint son plus bas niveau depuis 2008. Les demandeurs d'emploi sans activité sont nettement moins nombreux (-16,0 % en 2021), en particulier parmi les jeunes (-22,8 %). La demande d'emploi totale (catégories A, B et C) diminue de 6,3 % et passe sous son niveau d'avant-crise en fin d'année. La part des demandeurs d'emploi de longue durée (48,5 %) demeure néanmoins plus élevée qu'en 2019.

Les entrées dans les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi rebondissent en 2021, notamment auprès des jeunes. L'apprentissage progresse de nouveau fortement.

Le taux de chômage passe sous la barre des 6 % fin 2021

En Bretagne, le **taux de chômage** s'est maintenu autour de 6,5 % au cours des trois premiers trimestres de 2021. Au 4^e trimestre, il diminue fortement pour s'établir à 5,8 % de la population active, son plus bas niveau depuis 2008

► **figure 1**. Il est inférieur de 0,9 point à son niveau d'avant-crise (fin 2019) et demeure le plus faible taux des régions françaises. Au niveau national, il s'établit à 7,4 % de la population active et recule de 0,8 point sur deux ans.

En Ille-et-Vilaine, le taux de chômage est particulièrement bas avec 5,2 % ► **figure 2**. Il s'établit à 5,9 % dans le Morbihan, 6,1 % dans le Finistère et 6,3 % dans les Côtes-d'Armor. Fin 2021, parmi les vingt zones d'emploi bretonnes, trois passent sous la barre des 5 % : Vitré (3,5 %), Fougères (4,6 %) et Lamballe-Armor (4,7 %). À l'opposé, le taux de chômage est plus élevé, similaire au taux national, au sein des zones d'emploi de Guingamp (7,2 %) et Carhaix-Plouguer (7,4 %).

Fort reflux du nombre de demandeurs d'emploi sans activité

En Bretagne, le nombre de **demandeurs d'emploi sans activité** (catégorie A) a diminué de 16,0 % entre les 4^{es} trimestres 2020 et 2021. Il s'établit en moyenne au dernier trimestre 2021 à 126 360 personnes, soit 24 100 inscrits de moins en un an ► **figure 3**. Après une hausse historique au 1^{er} semestre 2020, le repli continu qui suit ramène le nombre de demandeurs d'emploi à son plus bas niveau depuis le 2^e trimestre 2012. Fin 2021, il s'établit 9,5 % sous son niveau d'avant-crise.

La diminution entre fin 2020 et fin 2021 est un peu moins importante en France (-12,4 %). L'Ille-et-Vilaine est le département breton où l'amélioration du marché de l'emploi est la plus prononcée (-21,2 %). Les Côtes-d'Armor (-12,8 %), le Finistère (-12,7 %) et le Morbihan (-15,3 %) enregistrent des baisses inférieures à la moyenne régionale.

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) est en hausse de 5,9 % en 2021 (soit 6 990 inscrits de plus en un an). Cette augmentation concerne principalement les demandeurs d'emploi de catégorie C (activité réduite longue, plus de 78 heures dans le mois), avec 6 090 demandeurs d'emploi supplémentaires, soit +7,4 %.

La demande d'emploi globale sous son niveau d'avant-crise

Le nombre total d'inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) régresse de 6,3 % en 2021 pour s'établir à 252 500 personnes au 4^e trimestre 2021, soit de 17 100 personnes de moins en un an. Le retour sous le niveau de fin 2019 est atteint en toute fin d'année 2021 (-2,9 % par rapport au 4^e trimestre 2019). Sur un an, c'est dans le Morbihan que la baisse est la plus marquée (-7,9 %), devant l'Ille-et-Vilaine (-6,3 %). L'évolution dans les Côtes-d'Armor (-5,6 %) et dans le Finistère (-5,5 %) est proche du niveau national (-5,7 %).

Le recul de la demande d'emploi profite particulièrement aux jeunes

En 2021, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) décroît quel que soit leur sexe ou leur catégorie d'âge. Hommes et femmes bénéficient pareillement de cette tendance (-16,5 % et -15,5 %). La baisse de la demande d'emploi profite particulièrement aux jeunes de moins de 25 ans (-22,8 % sur un an). Cette catégorie atteint son niveau le plus bas depuis 13 ans. Le recul est un peu moins important au niveau national (-16,7 %). L'évolution est également favorable aux personnes de 25 à 49 ans (-16,7 %) et dans une moindre mesure aux plus de 50 ans (-10,7 %).

De même, la baisse annuelle de la demande d'emploi globale (catégories A, B, C) est plus marquée pour les jeunes (-13,9 %) que pour les personnes de 25 à 49 ans (-6,5 %) et celles de 50 et plus (-1,8 %). Le niveau de ces derniers reste encore au-dessus de celui de fin 2019

(+2,1 %). Le recul sur un an est à peine plus sensible pour les hommes (-6,9 %) que pour les femmes (-5,8 %).

La part des demandeurs d'emploi de longue durée toujours plus élevée qu'avant la crise sanitaire

En 2021, le nombre de **demandeurs d'emploi de longue durée** régresse un peu plus fortement que la demande d'emploi globale (-7,3 % pour ceux inscrits depuis un an ou plus). Il retrouve son niveau d'avant-crise. De ce fait, leur part dans le total des demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C baisse de 0,5 point en un an, à 48,5 %. Elle reste toutefois 1,4 point au-dessus de celle observée au 4^e trimestre 2019. Le nombre de **demandeurs d'emploi de très longue durée** (2 ans ou plus) ne diminue que de 1,3 % en 2021. Il s'est accru de 4,7 % par rapport au 4^e trimestre 2019.

Reprise des contrats aidés, forte hausse de l'apprentissage

Généralement ciblés sur les publics en difficulté sur le marché du travail, les outils de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. En 2018, l'approche des politiques d'inclusion avait été renouvelée avec notamment la transformation des **contrats uniques d'insertion** (CUI-CIE et CUI-CAE) en **parcours emploi compétences** (PEC). Depuis l'automne 2020, les embauches sont de nouveau possibles dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion (CUI), PEC ou contrat dans une structure d'insertion par l'activité économique) s'établit à 9 925 fin 2021. Il augmente fortement en un an (+2 482 personnes, soit +33,3 %). En 2021, 3 420 PEC ou CUI ont été prescrits en Bretagne, contre 2 100 en 2020 ► **figure 4**. Cette hausse traduit la reprise des recrutements après le ralentissement lié à la crise sanitaire. Elle est également le résultat de la mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1 solution » dans le cadre du plan de relance avec l'apparition d'un PEC « jeunes »

(caractérisé par un niveau de prise en charge par l'État de 65 %, plus élevé que pour les PEC classiques) et la réintroduction des CUI-CIE (contrat initiative emploi) pour les employeurs du secteur marchand.

L'insertion par l'activité économique (IAE) regroupe des associations et des entreprises qui s'engagent à accueillir et embaucher, pour une durée limitée, des personnes très éloignées de l'emploi en raison de difficultés personnelles et professionnelles. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer une mise en situation de travail, doublée d'un accompagnement social et professionnel personnalisé. En 2021, l'IAE mobilise en Bretagne 174 structures conventionnées par l'État qui reçoivent à ce titre des aides financières. Le nombre de recrutements dans ce cadre s'établit à 12 310 en 2021, en hausse de 7,2 % par rapport à 2020. Fin décembre 2021, 5 460 personnes sont salariées dans les structures de l'IAE, soit une hausse de 2,6 % sur un an, qui traduit la reprise des recrutements après la crise sanitaire et la mise en œuvre du Pacte d'Ambition pour l'Insertion par l'Activité Économique de

2018 prévoyant le doublement des parcours dans les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) à horizon fin 2022.

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » apporte de profonds changements à la politique de l'alternance. L'objectif est d'orienter le demandeur d'emploi vers le bon parcours et d'utiliser toute la palette des dispositifs (PEC, IAE, alternance). Pour les jeunes notamment, la priorité est donnée aux formations longues, d'alternance ou aux dispositifs qui leur sont dédiés. Avec 35 740 nouveaux **contrats d'apprentissage** en 2021, la hausse est particulièrement marquée (+34,9 % en 2021 après +53,0 % en 2020), alors que le nombre de nouveaux **contrats de professionnalisation** augmente de 13,9 % en 2021 après avoir perdu 48,3 % en 2020.

Le **parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie** (PACEA) répond à un objectif de lisibilité et de simplification permettant aux missions locales de

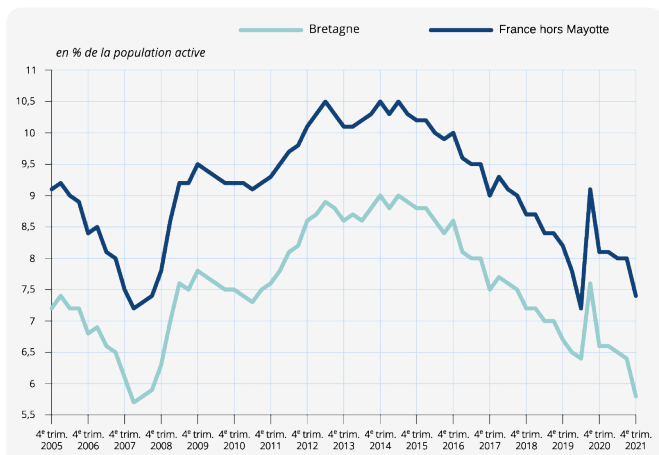
centrer leur action sur la construction des parcours des jeunes selon leurs besoins. En 2021, 16 100 PACEA ont été contractés, soit une augmentation de 28,0 % par rapport à 2020.

La Garantie jeunes constitue une modalité spécifique du PACEA mise en œuvre par les missions locales. D'une durée de douze mois, elle peut comporter des périodes de formation, des mises en situation en milieu professionnel, un accompagnement social et professionnel. Elle comprend des objectifs et une évaluation. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. En 2021, 5 790 entrées en Garantie jeunes ont été comptabilisées en Bretagne, soit une hausse de 79,6 % par rapport à 2020. ●

Auteurs :

Stéphane Moro (Dreets), Agnès Palaric (Insee)

► 1. Évolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

► 2. Taux de chômage

en % de la population active

	2019 T4	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4	Évolution	
							2021 T4 / 2019 T4	2021 T4 / 2020 T4
Côtes-d'Armor	7,1	6,9	6,9	6,9	6,9	6,3	-0,8	-0,6
Finistère	7,0	6,7	6,8	6,8	6,8	6,1	-0,9	-0,6
Ille-et-Vilaine	6,2	6,3	6,1	5,9	5,8	5,2	-1,0	-1,1
Morbihan	7,0	6,7	6,8	6,7	6,6	5,9	-1,1	-0,8
Bretagne	6,7	6,6	6,6	6,5	6,4	5,8	-0,9	-0,8
France hors Mayotte	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	7,4	-0,8	-0,7

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

en %

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2021		Évolution 2021 T4 / 2019 T4		Évolution 2021 T4 / 2020 T4	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	117 100	64 350	-2,2	-9,0	-6,9	-16,5
Femmes	135 400	62 020	-3,4	-10,0	-5,8	-15,5
Moins de 25 ans	32 250	17 010	-8,7	-15,8	-13,9	-22,8
De 25 à 49 ans	152 520	73 090	-3,6	-10,2	-6,5	-16,7
50 ans ou plus	67 730	36 270	2,1	-4,6	-1,8	-10,7
Inscrits depuis un an ou plus	122 510	nd	0,0	nd	-7,3	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	74 280	nd	4,7	nd	-1,3	nd
Bretagne	252 500	126 360	-2,9	-9,5	-6,3	-16,0
France entière	5 685 400	3 361 900	-1,3	-5,7	-5,7	-12,4

nd : données non disponibles.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielle.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Bretagne

	2019	2020	2021
Aides à l'emploi	42 373	45 001	60 346
- Contrats aidés	14 504	13 053	18 400
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 868	2 101	3 421
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	nd	117	2 668
Insertion par l'activité économique (IAE) ¹	11 627	10 835	12 311
- Contrats en alternance	27 869	31 948	41 946
Apprentissage	17 323	26 500	35 741
Contrats de professionnalisation	10 546	5 448	6 205
Accompagnement des jeunes	12 068	12 571	16 096
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	12 068	12 571	16 096
dont <i>Garantie jeunes</i>	3 168	3 225	5 792
Emplois francs	nd	396	458

¹ : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : non disponible.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 01/04/2022.

Nouveau record des créations et nouveau recul des défaillances

L'année 2021 marque un nouveau record du nombre de créations d'entreprises en Bretagne (+24,0 %). La progression est de nouveau portée par les micro-entrepreneurs, mais aussi par les sociétés qui bénéficient d'une augmentation inédite en dix ans. Les quatre départements bretons bénéficient de cette dynamique et les grands secteurs d'activités connaissent tous une hausse des créations.

Les défaillances d'entreprises, après le net repli observé en 2020, reculent de nouveau en 2021 (-22,5 %).

Forte hausse des créations en 2021

En 2021, 38 200 **entreprises** ont été créées en Bretagne ► **figure 1**. Après l'envolée observée en 2018 (+12,5 %) puis en 2019 (+14,0 %) et l'augmentation de 1,3 % en 2020, la hausse des **créations d'entreprises** atteint un nouveau record en 2021 dans la région (+24,0 %). Ce rythme de progression est supérieur à celui enregistré en France (+16,7 %) ► **figure 2**. La Bretagne se positionne au 4^e rang des régions françaises, derrière la Guyane, la Martinique et Mayotte.

Les créations d'entreprises atteignent des records dans chaque département. Les Côtes-d'Armor affichent la plus forte progression en 2021 (+27,1 %), suivies par le Finistère (+26,2 %). La hausse est un peu moins prononcée en Ille-et-Vilaine (+22,8 %) et dans le Morbihan (+21,5 %).

Essor des créations de micro-entrepreneurs et de sociétés

Comme les années précédentes, la hausse des créations d'entreprises en 2021 est principalement due à l'essor des immatriculations de **micro-entrepreneurs** ► **figure 3**. Celles-ci ont plus que doublé depuis 2017, année précédant le relèvement des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit au régime du micro-entrepreneur. Les immatriculations sous ce statut en 2021 augmentent plus dans la région (+26,8 %) qu'au niveau national (+16,5 %). Les micro-entrepreneurs sont majoritaires (55,4 %) parmi les nouvelles entreprises bretonnes mais demeurent moins représentés qu'en France (60,8 %).

En 2021, les créations de **sociétés** enregistrent la plus forte progression sur les dix dernières années, en Bretagne (+28,9 %) comme en France (+24,6 %). Dans la région, 10 300 sociétés ont été créées en 2021, soit plus d'un quart (26,9 %) des nouvelles entreprises bretonnes.

En 2021, les créations d'**entreprises individuelles** augmentent de 9,8 %. La hausse est plus prononcée qu'au niveau national (+3,6 %). Les 10 700 entreprises individuelles créées en 2021 représentent 17,6 % des créations dans la région (12,6 % en France).

Les nouvelles entreprises sont plus nombreuses dans tous les secteurs

En 2021, le nombre de nouvelles entreprises augmente le plus dans les **services aux particuliers** en Bretagne (+30,1 %) comme en France (+27,1 %). Il bénéficie fortement de l'essor des micro-entrepreneurs (63,0 % des créations de ce secteur en 2021).

Dans la **construction**, le nombre de nouvelles entreprises rebondit de 28,3 % après le recul de 4,5 % en 2020. En France, il augmente nettement moins (+10,9 %). Les créations de sociétés progressent très fortement en Bretagne (+42,5 %) et deviennent majoritaires dans ce secteur (47,2 %).

En 2021, plus d'une entreprise bretonne sur trois (34,2 %) est créée dans le secteur des **services aux entreprises**. Le nombre de nouvelles entreprises dans ce secteur augmente de 24,7 %, un peu plus qu'au niveau national (+21,1 %). L'augmentation est portée par les activités financières (+31,6 %) et l'information et télécommunication (+30,9 %).

En 2021, le nombre de nouvelles entreprises bretonnes dans l'**industrie** augmente moins fortement qu'au niveau national (+21,7 % contre +26,0 %). Parmi les 2 600 créations dans ce secteur en Bretagne, 460 proviennent d'entreprises individuelles, en nette hausse en 2021 (+89,6 %). La hausse des créations sous le régime du micro-entrepreneur est moins élevée (+11,4 %) mais ce statut reste largement majoritaire (61,3 %).

Dans le secteur du **commerce, transport, hébergement et restauration**, le nombre de nouvelles entreprises s'établit à 10 500. Il progresse de 17,8 % en un an, nettement plus qu'en France (+7,5 %). La hausse en Bretagne est portée principalement par le sous-secteur des transports qui accélère fortement (+59,3 % en 2021 après +9,0 % en 2020). L'hébergement-restauration rebondit (+14,0 % après -0,6 %). À l'inverse, le commerce ralentit (+6,8 % après +14,4 %).

Les défaillances d'entreprises reculent à un niveau historiquement bas

En Bretagne, 1 000 **défaillances d'entreprises** ont été enregistrées en 2021 ► **figure 4**. Par rapport à 2020, elles diminuent de 22,5 % en Bretagne, plus que sur le territoire national (-11,6 %). Cette baisse est moins importante qu'en 2020 (-37,8 % en Bretagne, -38,8 % en France, sous l'effet notamment de la fermeture temporaire des tribunaux de commerce). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien – une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise – les défaillances enregistrées en 2021 restent nettement moins nombreuses qu'en 2019 [**Banque de France, 2022**]. Le recul s'établit ainsi à -51,8 % en Bretagne et -45,9 % en France.

Le Finistère arrive en tête des départements où le nombre des défaillances d'entreprises recule le plus en 2021 (-38,5 %). Le Morbihan observe également un net recul (-26,3 %). En Ille-et-Vilaine, la baisse est moins prononcée (-12,3 %). Dans les Côtes-d'Armor, le nombre de défaillances se maintient à un niveau semblable à 2020 (-1,0 %). Par rapport à 2019, la baisse est très marquée dans chaque département (de -43,2 % dans les Côtes-d'Armor à -58,6 % dans le Morbihan).

Les défaillances d'entreprises diminuent dans chaque secteur en 2021 ► **figure 5**. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration résiste très bien (-33,7 %), notamment dans l'hébergement et restauration (-49,8 %) où des dispositifs de soutien face aux contraintes de fermetures ont été maintenus. Le fort recul s'observe également dans les services aux particuliers (-33,1 %) et la construction (-28,2 %). *A contrario*, la baisse est moins marquée dans l'industrie (-11,1 %) et les services aux entreprises (-10,2 %). ●

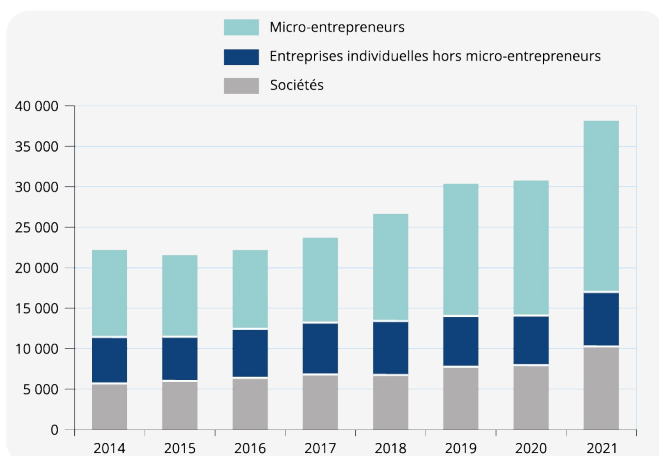
Auteurs :

Valérie Mariette, Agnès Palaric (Insee)

Avertissement

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la documentation sur le sujet sur insee.fr.

► 1. Créations d'entreprises - Bretagne



Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 2. Créations d'entreprises par département

	Créations 2021 (en nombre)			Ensemble		Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Créations en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 / 2020	
Côtes-d'Armor	1 651	1 136	3 245	6 032	25,5 / 27,1	5,1
Finistère	2 298	1 940	5 231	9 469	27,0 / 26,2	5,7
Ille-et-Vilaine	3 912	2 270	7 953	14 135	28,3 / 22,8	8,1
Morbihan	2 427	1 391	4 736	8 554	20,2 / 21,5	5,8
Bretagne	10 288	6 737	21 165	38 190	25,6 / 24,0	6,5
France entière	279 870	131 853	638 797	1 050 520	21,5 / 16,7	8,2

1 - Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 3. Nombre de créations d'entreprises en 2021 et évolution entre 2020 et 2021 - Bretagne

	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Créations en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2020 (en %)	Créations en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2020 (en %)	Créations en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2020 (en %)	Créations en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2020 (en %)
Industrie	537	17,8	457	89,6	1 574	11,4	2 568	21,7
Construction	1 633	42,5	277	9,9	1 549	19,4	3 459	28,3
Commerce, transport, hébergement et restauration	2 320	24,7	2 629	-3,6	5 510	28,4	10 459	17,8
Services aux entreprises	5 049	28,0	929	6,9	7 096	25,1	13 074	24,7
Services aux particuliers	749	30,0	2 445	19,6	5 436	35,5	8 630	30,1
Ensemble	10 288	28,9	6 737	9,8	21 165	26,8	38 190	24,0

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 4. Défaillances d'entreprises par département

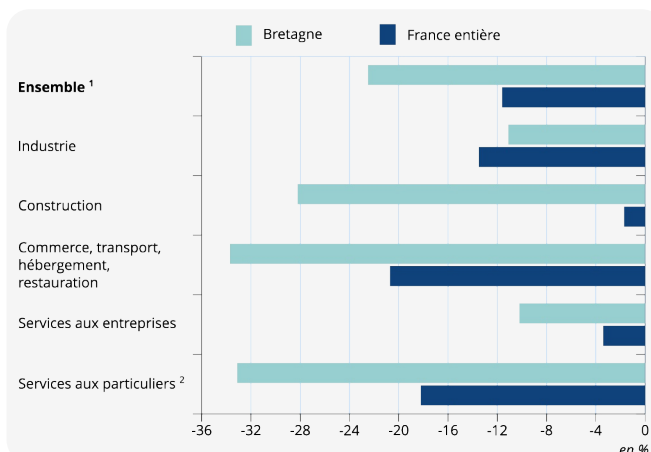
	Défaillances 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
Côtes-d'Armor	197	-43,2	-1,0	-9,1
Finistère	251	-52,9	-38,5	-5,6
Ille-et-Vilaine	293	-49,4	-12,3	-6,9
Morbihan	233	-58,6	-26,3	-5,5
Bretagne	974	-51,8	-22,5	-6,6
France entière	27 615	-45,9	-11,6	-3,9

1 - Évolution qui aurait été observée pour les défaillances d'entreprises, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

► 5. Évolution par secteur du nombre de défaillances d'entreprises entre 2020 et 2021



1 - Y compris agriculture.

2 - Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

Après le choc de 2020, un rebond économique contrasté en 2021

En 2021, la crise sanitaire a continué de faire ressentir ses effets sur l'économie bretonne. L'activité dans la région a certes rebondi dans l'ensemble par rapport à 2020, en particulier grâce à la prolongation de mesures d'aides publiques (chômage partiel, Prêt Garanti par l'État) et au maintien d'un haut niveau de commandes. Cependant, la persistance des difficultés d'approvisionnement et de recrutement ont continué de peser sur le niveau d'activité et la rentabilité dans certains secteurs. En effet, en dépit du retour du PIB à son niveau d'avant-crise au 3^e trimestre 2021 au niveau national, l'indisponibilité de nombreux produits et composants et les pénuries de main-d'œuvre aggravées par les vagues épidémiques successives ont impacté le développement de l'activité économique.

Un rebond de l'industrie qui masque des situations très hétérogènes selon les secteurs

Selon les estimations formulées par les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France début 2022 ► **méthodologie**, le chiffre d'affaires dans l'industrie a connu un net rebond en 2021 (+4,7 %) par rapport au recul enregistré en 2020 au début de la crise épidémique ► **figure 1**. Cette hausse du chiffre d'affaires total de l'industrie pour 2021 est d'ailleurs plutôt en ligne avec les prévisions des chefs d'entreprise lors de la précédente enquête annuelle (+6,5 %).

Toutefois, cette progression du chiffre d'affaires n'a pas été homogène selon les secteurs. Ainsi, elle a été limitée par la poursuite des difficultés dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, en particulier dans l'industrie automobile, unique secteur ayant vu son activité reculer. En définitive, si l'on excepte la situation dans ce secteur qui a connu un arrêt des chaînes de production avec la fermeture de plusieurs sites, le chiffre d'affaires des autres composantes de l'industrie est en progression, sous l'effet de la levée des restrictions de circulation par rapport à 2020 et d'une reprise vigoureuse des exportations avec l'augmentation de la demande mondiale pour les biens industriels ► **figure 2**.

S'agissant de l'investissement, en dépit d'un environnement économique et sanitaire très incertain, les industriels ont généralement accéléré leur effort d'investissement. Toutefois, à l'image du rebond observé sur le chiffre d'affaires global de l'industrie, la situation est hétérogène dans l'investissement, avec un recul marqué dans les équipements électriques. En effet, à l'opposé de la tendance observée en 2020 où ce dernier secteur des équipements électriques avait été le seul à présenter un bilan positif en termes d'investissement, les chefs d'entreprise semblent avoir préféré reporter leurs projets d'investissement pour 2022.

Un rebond des services marchands plus fort qu'attendu

Après un recul de 1,3 % en 2020, le chiffre d'affaires dans les services marchands a progressé de 10,8 % en 2021, bien au-delà des anticipations formulées un an plus tôt (+5,2 %), si bien qu'au cours de l'année, les services marchands sont restés l'un des principaux moteurs du dynamisme de l'activité régionale ► **figure 3**. L'allègement des contraintes sanitaires a favorisé une normalisation progressive de l'activité dans des secteurs très touchés comme le commerce, les transports ou l'hébergement-restauration.

Au sein des secteurs, le dynamisme de l'activité a été particulièrement marqué dans le secteur des services aux entreprises (intérim, conseil en gestion, publicité) et dans une moindre mesure dans l'informatique, compte tenu des besoins de digitalisation au sein des entreprises qui se sont considérablement amplifiés depuis 2020 dans les secteurs privés comme publics, du fait du développement massif du télétravail et des achats à distance ► **figure 4**.

Concernant l'investissement, après un net recul en 2020 (-14,4 %), l'évolution est restée relativement mesurée (+2,0 %) mais néanmoins bien au-delà des anticipations (-3,1 %). Au sein des services marchands, le secteur de l'information et de la communication a largement contribué à la hausse de l'investissement.

Des difficultés de recrutement et d'approvisionnement ont pesé sur la reprise dans le BTP

En 2021, en dépit d'une nette progression d'activité par rapport à 2020 portée par le maintien d'un haut niveau de carnet de commandes, le secteur du bâtiment-travaux publics a continué de souffrir des difficultés de recrutement et d'approvisionnement, de la volatilité du

coût des matières premières et des incertitudes sanitaires.

La production totale, qui comprend le chiffre d'affaires et la production stockée, est estimée en hausse par rapport à 2020 ► **figure 5**. Les estimations 2021 sont par ailleurs nettement supérieures aux perspectives formulées l'année dernière : les entreprises interrogées attendaient une hausse plus mesurée de 4,9 %.

Après une année 2020 prudente en termes d'investissements ► **figure 6**, un regain de visibilité en 2021 a permis aux entreprises de réaliser les investissements ayant été différés auparavant. Le secteur des travaux publics indique une hausse plus mesurée ; toutefois, celle-ci reste plus favorable que les perspectives formulées l'année précédente. ●

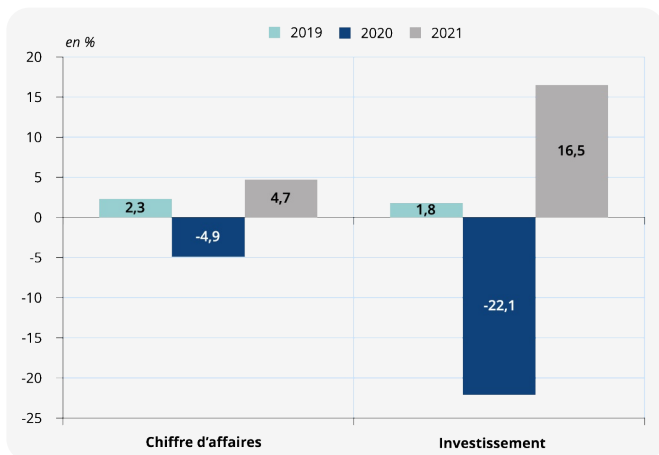
Auteur :

Yoann Cheurfa (Banque de France)

Méthodologie :

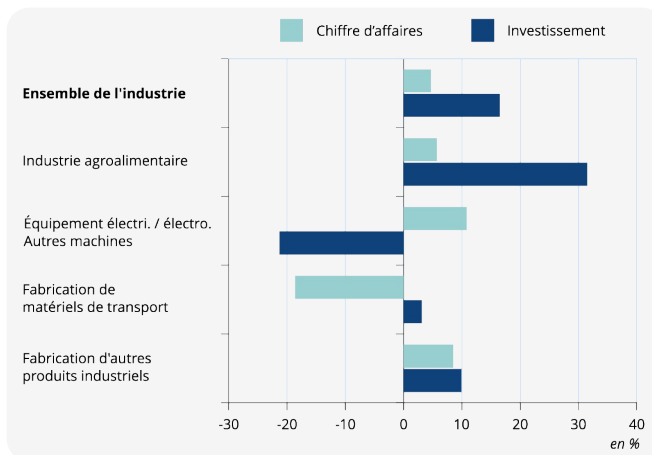
La présente étude repose sur les réponses fournies volontairement par les responsables d'entreprises et établissements de la région, dans le cadre de l'enquête menée annuellement par la Banque de France. Cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité. N'ont été interrogées que les entités susceptibles de procurer des informations sur trois exercices consécutifs (2020, 2021 et 2022). Les disparitions et créations d'entreprises ou d'activités nouvelles sont donc exclues du champ de l'enquête. 700 entreprises ont répondu. Elles représentent un effectif global de 123 088 personnes et un chiffre d'affaires global de 30 120 millions d'euros.

► 1. Estimations de l'évolution de l'activité dans l'industrie en Bretagne



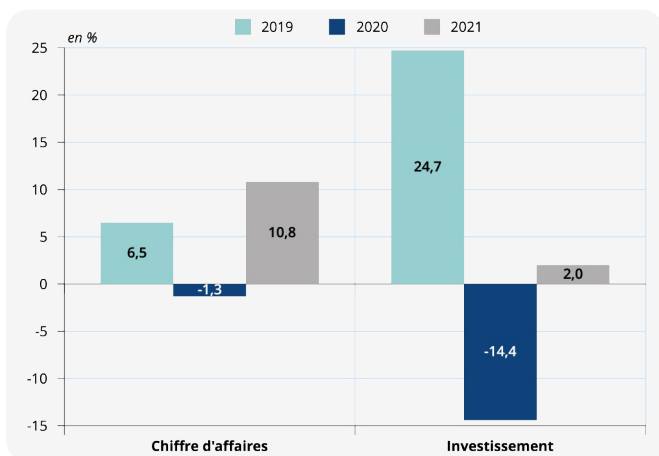
Source : Banque de France.

► 2. Estimations de l'évolution de l'activité dans les secteurs de l'industrie en Bretagne en 2021



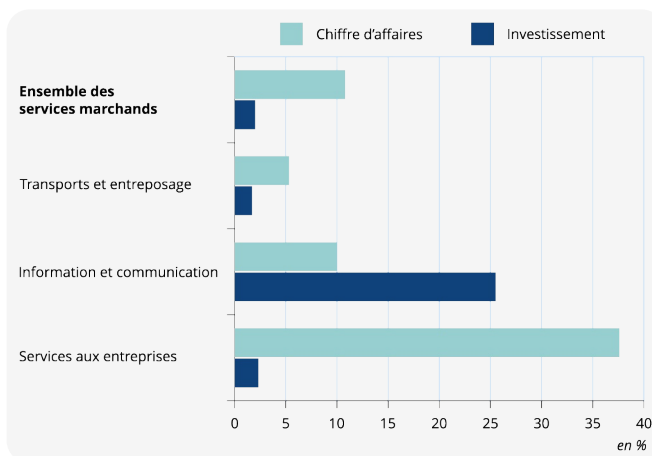
Source : Banque de France.

► 3. Estimations de l'évolution de l'activité dans les services marchands en Bretagne



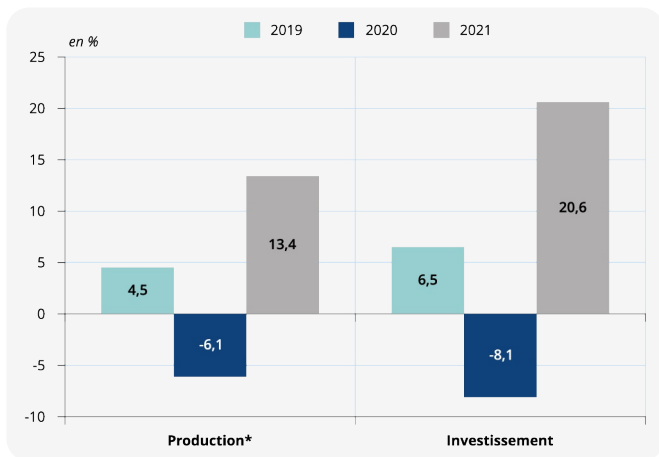
Source : Banque de France.

► 4. Estimations de l'évolution de l'activité dans les secteurs des services marchands en Bretagne en 2021



Source : Banque de France.

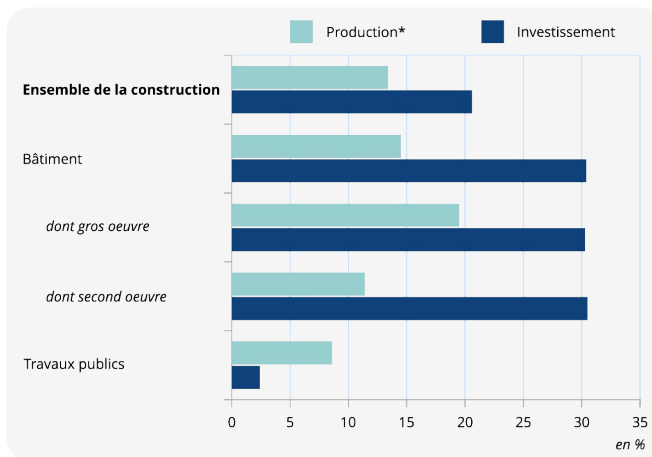
► 5. Estimations de l'évolution de l'activité dans la construction en Bretagne



* Chiffre d'affaires + stocks.

Source : Banque de France.

► 6. Estimations de l'évolution de l'activité dans les secteurs de la construction en Bretagne en 2021



* Chiffres d'affaires + stocks.

Source : Banque de France.

Un déficit commercial historique

En 2021, les échanges extérieurs de la Bretagne représentent 2,4 % des exportations françaises et 2,2 % des importations. Le déficit des échanges de biens se dégrade très fortement (-1,6 milliard d'euros en 2021, après -0,5 milliard l'année précédente). Les exportations rebondissent sensiblement en 2021 mais se situent à 97 % de leur niveau de 2019, tandis que les importations atteignent un niveau historique (13,2 milliards d'euros). Le premier poste des exportations, largement excédentaire, reste celui des produits des industries agroalimentaires. Comme les années précédentes, l'Union européenne - avec l'Allemagne en tête - représente de très loin la première zone d'échanges hors de France pour la Bretagne. La Chine rétrograde à la quatrième place parmi les fournisseurs, alors qu'elle occupait la deuxième place en 2019.

Un solde commercial dégradé

En 2021, les exportations (11,6 Md€¹) se rapprochent du niveau enregistré avant la crise sanitaire (11,9 Md€ en 2019) ► **figure 1**. Les importations progressent plus fortement, dépassant de 7 % leur valeur de 2019. Elles s'établissent à 13,2 Md€, un niveau jamais atteint antérieurement. Le déficit commercial se détériore ainsi pour atteindre -1,6 Md€. Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations) se situe à 88 %, contre 96 % en 2019. Hormis en 2013, les échanges de biens restent déficitaires depuis 2009.

La place de la région dans le commerce extérieur de la France est stable

Avec 2,4 % des exportations françaises en 2021, la Bretagne se situe, comme en 2019 et en 2020, au 12^e rang des régions exportatrices. Les importations en Bretagne représentent 2,2 % du total enregistré au niveau national.

Le classement par département n'évolue pas en 2021. L'Ille-et-Vilaine figure toujours en tête avec 38 % des exportations et des importations de la région, en cohérence avec son poids économique au sein de la Bretagne ► **figure 2**. Suivent le Finistère, le Morbihan puis les Côtes-d'Armor.

Des exportations toujours dominées par les produits agroalimentaires, qui dépassent leur niveau d'avant-crise

Les produits des industries agroalimentaires (4,1 Md€) restent de loin le premier poste d'exportation de l'économie bretonne, à un niveau supérieur à celui enregistré en 2019 (+1,8 %) ► **figure 3**. Les performances du secteur sont notamment portées par les produits laitiers, déjà épargnés par la crise sanitaire, ainsi que par les produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

Les ventes d'automobiles s'effondrent, les produits pharmaceutiques affichent de bonnes performances

Au niveau national, le secteur de l'automobile a connu une bonne reprise

en 2021 (+9,6 %), sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise (-12 % par rapport à 2019). En revanche, les ventes d'automobiles au départ de la Bretagne ont de nouveau baissé en 2021 (-33 %) et chutent ainsi de 58 % par rapport à 2019.

À l'inverse, les produits pharmaceutiques, qui avaient relativement résisté pendant la crise, enregistrent la progression la plus remarquable (+36 % par rapport à 2019), tout particulièrement à destination de Singapour, des États-Unis et de l'Allemagne. Les ventes d'équipements de communication (+47 %), de produits chimiques (+20 %) et de matériel électrique (+8 %) contribuent également à la croissance des exportations en valeur.

Importations : la hausse de la facture énergétique impacte le solde commercial

Le déficit énergétique se creuse, suivant la tendance enregistrée au niveau national. La hausse du prix des produits énergétiques en 2021 est le principal contributeur à l'accroissement des importations en valeur de produits du raffinage du pétrole (+6,4 % par rapport à 2019).

Une partie du commerce extérieur de la Bretagne est caractérisé par des flux croisés de marchandises similaires. Ainsi, les importations de produits pharmaceutiques de base (+26 % par rapport à 2019) et d'automobiles (-30 % par rapport à 2019) suivent le même mouvement que les exportations.

L'Allemagne demeure le premier partenaire de la Bretagne

L'Union européenne (UE) reste la principale zone avec laquelle commerce la Bretagne. Elle représente 55 % des exportations de la région en 2021 et 58 % des importations. L'Allemagne conserve la première place avec 10,6 % des exportations et 12,2 % des importations ► **figure 4**. Parmi les autres partenaires prépondérants au sein de l'UE figurent l'Espagne (9,0 % des exportations et 10,2 % des importations), la Belgique (respectivement 6,7 % et 8,6 %), l'Italie (resp. 7,5 % et 6,7 %) et les Pays-Bas (resp. 6,0 % et 7,5 %).

Hors UE, la Russie représente le premier déficit commercial bilatéral de la Bretagne, en raison de la reprise des importations de produits pétroliers. Le principal fournisseur de la région hors UE reste la Chine. Cependant sa part dans l'ensemble des importations bretonnes (8,6 %) recule de la deuxième place en 2019 à la quatrième place en 2021. Le textile-habillement-chaussures reste la catégorie de produits la plus importée de ce pays. Toutefois, poussé par la vigueur de la demande en composants électroniques et en équipements de communication, le niveau technologique des importations originaires de Chine s'est accru.

L'excédent commercial avec le Royaume-Uni se contracte

Bien que les flux aient été perturbés en 2021 en raison du *Brexit*, le Royaume-Uni reste un important partenaire commercial pour la Bretagne. Les importations ont progressé à un niveau supérieur à 2019 (+3 %), principalement portées par la hausse des achats de produits pétroliers et de produits de la pêche. En revanche, le niveau des exportations s'est dégradé (-21 % par rapport à 2019), principalement dans les secteurs de l'automobile, de l'électronique et des produits laitiers. L'excédent commercial avec le Royaume-Uni s'établit à +158 M€ en 2021, alors qu'il atteignait +440 M€ en 2019.

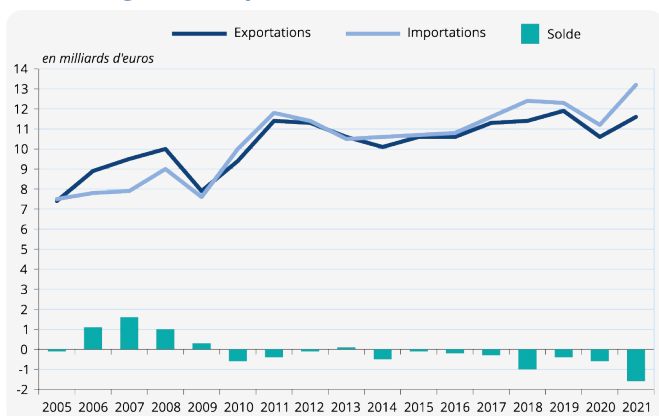
Pour la deuxième année consécutive, Singapour figure au premier rang des excédents commerciaux de la Bretagne (+544 M€), devant le Royaume-Uni. Suivent l'Arabie Saoudite (+128 M€), la Pologne (+126 M€) et la Slovaquie (+94 M€). *A contrario*, la région enregistre ses plus importants déficits commerciaux avec la Russie (-524 M€) et la Chine (-489 M€), même s'ils se réduisent sous les effets conjugués d'une baisse des achats et d'une progression des exportations. Suivent l'Allemagne (-379 M€) et la Belgique (-360 M€). ●

Auteur :

Philippe Bonnafous (Direction régionale des douanes de Bretagne)

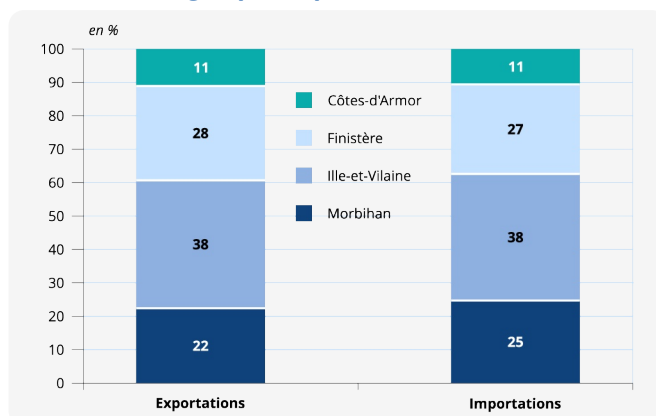
1- M€ : million d'euros ; Md€ : milliard d'euros.

► 1. Les échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne sur la période 2005-2021



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 2. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par département en 2021



Note : Les parts étant arrondies au plus près de leurs valeurs réelles, leur somme peut être légèrement différente de 100 %.

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 3. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par produits en 2021

	Exportations		Importations	
	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	5,2	3,4	5,7	2,6
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	35,9	11,0	19,5	7,8
Produits pétroliers raffinés et coke	0,0	1,4	5,8	4,0
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	18,3	19,0	18,3	22,1
Matériels de transport	8,4	17,4	7,5	14,4
Produits manufacturés divers	30,0	43,9	42,7	41,4
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,9	3,2	0,4	7,0
Produits de l'édition et de la communication et produits divers non manufacturés	0,3	0,7	0,2	0,6

Note : les parts étant arrondies au plus près de leurs valeurs réelles, leur somme peut être légèrement différente de 100 %.

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 4. Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2021

en millions d'euros					
Exportations			Importations		
Pays	Valeur	Part du total (en %)	Pays	Valeur	Part du total (en %)
Allemagne	1 225	10,6	Allemagne	1 604	12,2
Espagne	1 045	9,0	Espagne	1 344	10,2
Italie	866	7,5	Belgique	1 139	8,6
Belgique	779	6,7	Chine	1 128	8,6
Pays-Bas	698	6,0	Pays-Bas	991	7,5
Royaume-Uni	688	6,0	Italie	886	6,7
Chine	639	5,5	Russie	610	4,6
États-Unis	612	5,3	Royaume-Uni	530	4,0
Singapour	557	4,8	États-Unis	519	3,9
Pologne	415	3,6	Pologne	289	2,2
Japon	177	1,5	Brésil	282	2,1
Suisse	165	1,4	Portugal	207	1,6

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

Méthodologie

Les données chiffrées présentées concernent uniquement les échanges en valeur de marchandises, hors matériel militaire et hors services. L'information est collectée sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les États membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (ou « pays tiers »).

Les données régionales et départementales sont établies selon les principes suivants : à l'exportation, c'est le département du pays de départ des marchandises qui est mentionné, c'est-à-dire le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte ; à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué et non le département du siège social de l'importateur.

Des cours généralement soutenus, mais des charges qui s'envolent

En 2021, la pandémie de Covid-19 se prolonge mais l'économie mondiale rebondit, favorisant la hausse des prix payés aux producteurs. C'est le cas du lait conventionnel, des bovins, des poulets et des œufs de consommation, avec des difficultés toutefois pour certaines filières biologiques. Les cours du porc, en revanche, reculent au second semestre. Parallèlement, les éleveurs sont confrontés à une envolée des coûts des intrants en 2021. Ceux de l'énergie et des engrais explosent, sous l'effet d'une demande internationale très soutenue. Celui de l'alimentation animale suit la forte hausse du prix des céréales.

Flambée des prix des céréales, hausse de ceux des légumes

En 2021, les rendements des céréales à paille et du maïs grain s'améliorent, après la faible moisson de 2020. La production progresse en céréales à paille, en oléagineux et protéagineux, mais diminue de 15 % en maïs grain du fait d'une surface inférieure de 18 % à celle de 2020 ► [figure 1](#).

En dépit de récoltes mondiales abondantes, les prix des céréales atteignent des niveaux inédits depuis 2012, sous l'effet d'une demande internationale très soutenue (Chine). En Bretagne, entre juin et décembre 2021, le prix s'accroît de 9 % pour le blé et 13 % pour le maïs grain ► [figure 2](#). Les éleveurs sont confrontés à l'envolée du coût de l'alimentation animale, mais aussi des coûts de l'énergie et des engrais.

Concernant les légumes, lors de la campagne¹ 2020-2021, le prix des choux-fleurs, endives et échalotes traditionnelles progresse, avec des offres inférieures aux moyennes des cinq dernières campagnes. En revanche, la campagne 2021-2022 affiche des prix en recul pour ces légumes. S'agissant des tomates, le prix diminue tandis que le volume augmente par rapport à 2020, à l'inverse des évolutions par rapport aux moyennes quinquennales respectives.

Augmentation du prix du lait, sauf en bio

Entre 2020 et 2021, les quantités de lait livrées par les producteurs bretons faiblissent de 0,5 % ► [figure 3](#). La collecte ralentit en raison notamment de prix d'aliments dissuasifs, dans un contexte de baisse structurelle du cheptel laitier. Tiré par les prix des produits laitiers industriels, soutenus par la demande, le prix du lait payé aux producteurs bretons dépasse de 4,7 % celui de 2020 et de 9,6 % le prix moyen 2016-2020 ► [figure 4](#). À l'inverse du lait conventionnel, les livraisons de lait bio augmentent et son prix diminue, en raison du déséquilibre entre l'offre croissante et le ralentissement de la consommation de produits laitiers biologiques. Avec une hausse des coûts

de production de 9 % en 2021, la marge des éleveurs laitiers s'établit à son plus bas niveau depuis 2016.

Bovins : hausse inédite des prix et des coûts de production

Le volume de gros bovins abattus en Bretagne décroît de 1,5 % en 2021, du fait d'un repli en jeunes bovins (-5,1 %) et en vaches laitières (-2,2 %).

Dans un contexte de demande soutenue, les cours de l'ensemble des bovins sont tirés à la hausse. Après les restrictions sanitaires du début de l'année (couvre-feux et confinement) conduisant à une fermeture partielle de la restauration hors domicile (RHD), la réouverture progressive de celle-ci en juin entraîne alors une reprise de ce secteur. La cotation de la vache laitière P² du bassin Grand Ouest s'accroît ainsi de 13 % en moyenne annuelle (3,12 €/kg) ► [figure 5](#).

Concernant les veaux de boucherie, après deux années de crise ayant limité les débouchés, l'offre recule : le volume abattu faiblit de 0,4 % en 2021 et de 4,3 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Dans ce contexte, la reprise de la RHD à partir de juin permet la revalorisation des cotations. En moyenne annuelle, le prix du veau du bassin Nord s'affiche à 5,82 €/kg, supérieur de 11,3 % à celui de 2020.

Le coût des aliments pour veaux comme pour gros bovins grimpe jusqu'à des niveaux inédits en fin d'année ► [figure 6](#).

Porc : embellie des prix au printemps, chute au second semestre

Le marché du porc subit la forte influence de la demande chinoise. Soutenue au premier semestre, elle se restreint au second, le pays reconstituant son cheptel décimé par la peste porcine africaine³ apparue en 2018. Par ailleurs, la levée des restrictions des exportations allemandes vers l'Asie, hors Chine, permet de fluidifier le marché européen au premier semestre. En augmentation de janvier à mai, le prix de base du porc charcutier au marché de Plérin retombe ensuite. À 1,331 €/kg en moyenne annuelle, il se replie de 3,8 % en un an.

L'écart par rapport au prix moyen quinquennal par semestre passe de +4,6 % au premier semestre à -6,5 % au second ► [figure 7](#). Les éleveurs subissent par ailleurs la forte hausse du coût des aliments et des autres intrants.

Filières poulets et œufs de consommation : une progression des prix

Le volume de poulets abattus en Bretagne se réduit de 1,2 % en un an, mais dépasse la moyenne quinquennale. Pour la filière dindes, le volume chute de 14 % en un an et de 18 % comparé à la moyenne 2016-2020. La reprise de la RHD en juin booste la consommation de poulets, faisant croître les importations. Dans la filière intégrée, la hausse du coût de l'aliment est répercutée sur les prix des marchés, qui augmentent en France de 7,1 % pour le poulet standard et de 6,5 % pour la dinde.

En 2021, la production française d'œufs de consommation dépasse de 3,7 % celle de l'an passé et de 6,8 % la moyenne quinquennale. La production issue des modes d'élevage alternatifs (biologique, plein air ou au sol) progresse de 13 %, mais le marché du bio fait face à une crise de surproduction. Le prix des œufs augmente après trois années de baisse. En moyenne annuelle, les cotations progressent de 5,9 % pour l'œuf coquille et de 16,5 % pour l'œuf industrie. ●

Auteur :
Linda Deschamps (Draaf)

1 - Désigne la saison de la production concernée.

2 - Catégorie de référence de la grille de cotation.

3 - Maladie animale touchant exclusivement les porcs domestiques et les sangliers.

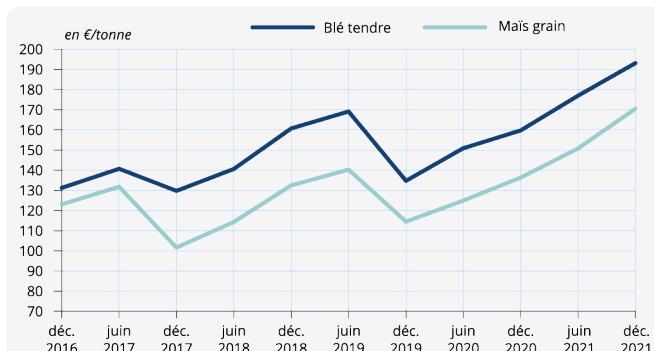
► 1. Les principales productions

	Bretagne		Évolution 2021/2020 (en %)	Part Bretagne / France métropolitaine en 2021 (en %)
	2020	2021		
Productions végétales (en tonnes)				
Blé	1 609 680	2 147 911	33,4	6
Maïs grain	1 712 020	1 461 723	-14,6	9
Orge	659 190	621 548	-5,7	5
Triticale	134 000	200 689	49,8	11
Autres céréales	79 366	91 933	15,8	3
Oléagineux	148 845	181 495	21,9	3
Maïs fourrage	3 734 300	3 968 823	6,3	23
Choux-fleurs	182 921	163 363	-10,7	79
Tomates	165 758	181 126	9,3	26
Lait (en millions de litres)				
Livraisons à l'industrie	5 395	5 366	-0,5	23
Activité dans les abattoirs (en tonnes)				
Bovins de moins de 12 mois	61 735	61 486	-0,4	32
Gros bovins	255 118	251 379	-1,5	20
Porcs	1 308 610	1 310 739	0,2	59
Gallus	378 383	372 578	-1,5	32
Dindes	125 532	107 591	-14,3	36
Production d'œufs des éleveurs professionnels (en milliers)				
Œufs de consommation*	5 523 067	5 729 100	3,7	34

* La production régionale est estimée à partir de l'évolution mesurée au niveau national.

Sources : Agreste, Draaf Bretagne, Statistique agricole annuelle (2020 définitive, 2021 provisoire), enquêtes auprès des laïteries, enquête auprès des abattoirs.

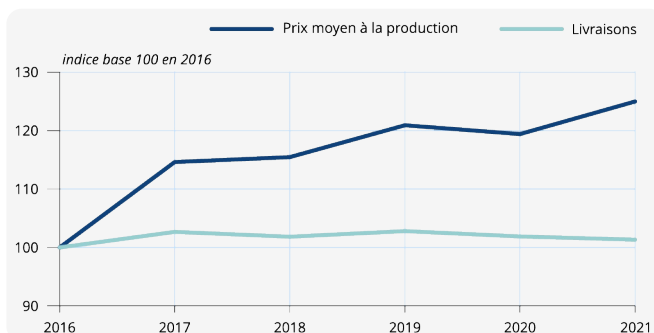
► 2. Les prix des céréales en Bretagne



Note : les campagnes commerciales céréalières se déroulent sur une période allant de fin juin à fin juin.

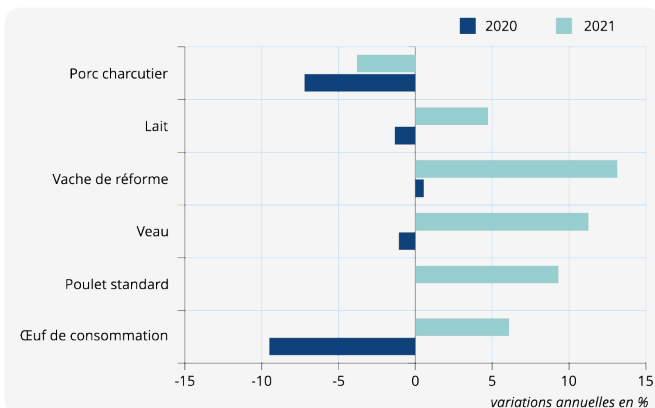
Sources : Agreste, Draaf Bretagne ; FranceAgriMer.

► 3. Prix et livraisons de lait en Bretagne



Sources : Agreste, Draaf Bretagne ; FranceAgriMer, enquête mensuelle auprès des laïteries.

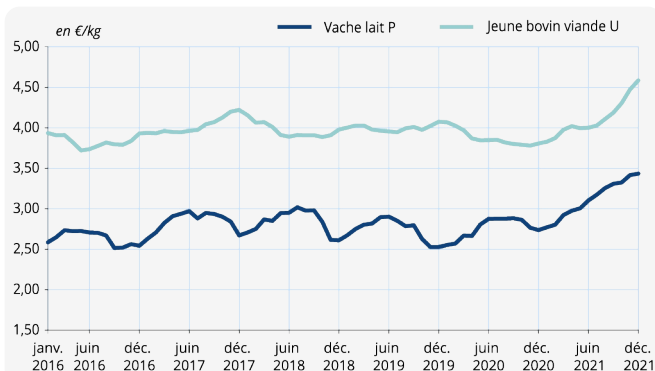
► 4. Prix des produits animaux



Champ : Porc charcutier, lait et poulet : Bretagne / Vache de réforme : bassin Grand Ouest / Veau : bassin Nord / Œufs de consommation : France.

Sources : Agreste, Draaf Bretagne ; FranceAgriMer ; Marché au cadran de Plérin.

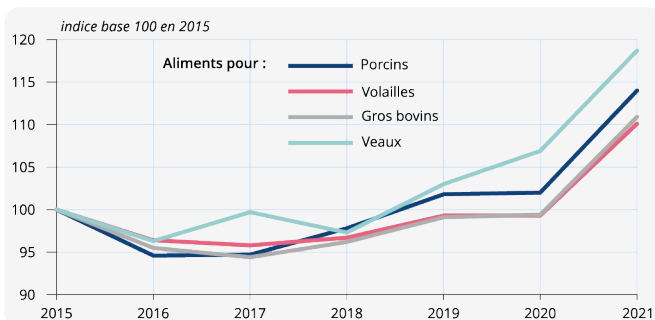
► 5. Cours des bovins - Cotations Grand Ouest



Note : Vaches P et Jeunes bovins U : catégories de référence des grilles de cotations.

Sources : Agreste, Draaf Bretagne ; FranceAgriMer.

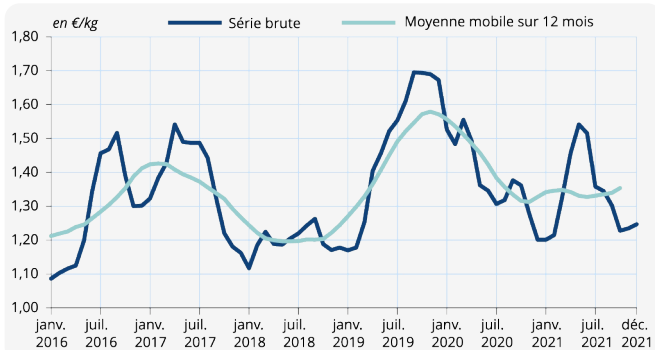
► 6. Coût des aliments en Bretagne, selon l'IPAMPA*



* Indice des prix d'achat des moyens de production agricole.

Sources : Agreste, Draaf Bretagne ; Insee.

► 7. Prix du porc au cadran de Plérin



Lecture : la moyenne mobile centrée sur juillet 2021 (1,331 €/kg) correspond à la moyenne de janvier à décembre 2021.

Sources : Agreste, Draaf Bretagne ; Marché au cadran de Plérin.

La construction de logements neufs s'envole, la hausse des prix s'accroît

En 2021, la construction de logements neufs est particulièrement dynamique en Bretagne, y compris par rapport à la période d'avant la crise sanitaire. Les autorisations de construire s'envolent de 36,5 % et les mises en chantier de 27,9 % par rapport à 2019, nettement plus que dans l'ensemble du pays (respectivement +4,1 % et +1,8 %).

Les perspectives et l'activité de construction progressent dans chaque département breton. L'Ille-et-Vilaine se distingue néanmoins par une progression depuis 2019 un peu moins soutenue que dans les autres départements.

Sur le marché de la promotion immobilière, les ventes rebondissent en 2021 (+15,5 %) après la forte baisse liée aux restrictions sanitaires en 2020. Les prix des appartements neufs vendus augmentent de près de 9 % en deux ans.

Hausse record des autorisations de construire

En 2021, 34 800 logements ont été autorisés à la construction dans la région, soit 8 800 de plus qu'en 2020¹. La hausse est d'une ampleur exceptionnelle (+34,0 %) et la plus importante depuis les années intenses de construction ayant précédé la crise de 2008. Elle est également largement supérieure à celle du niveau national (+19,2 %) ► **figure 1**. Cette forte progression fait suite à une année 2020 marquée par les effets de la crise sanitaire. Malgré les mises à l'arrêt des instructions de permis de construire, le nombre de **logements autorisés** a résisté en Bretagne en 2020 (+2,0 %) alors qu'il s'est replié de 12,7 % dans l'ensemble du pays. Au total, entre 2019 et 2021, le contraste s'accroît entre la Bretagne (+36,5 %) et le niveau national (+4,1 %).

En Bretagne, la hausse des autorisations de construire par rapport à 2019 est plus prononcée pour les **logements collectifs** ou en résidence (+43,6 %) que pour les maisons individuelles (+31,0 %). Celles-ci représentent néanmoins 55 % des permis délivrés dans la région.

En Ille-et-Vilaine, le nombre de logements autorisés double quasiment en 2021 (+4 500 logements) après une forte baisse en 2020 (-12,8 % soit -1 400). Par rapport à l'avant-crise, la hausse est soutenue (+28,1 % soit +3 100) mais en deçà du rythme régional. Dans les autres départements, les autorisations n'ont pas fléchi en 2020 et restent dynamiques en 2021. La hausse par rapport à 2019 qui en résulte est particulièrement élevée dans le Finistère (+46,7 % soit +2 600) et les Côtes-d'Armor (+43,3 % soit +1 300) ► **figure 2**.

Une activité de mises en chantier très soutenue

Les **mises en chantier** de logements s'inscrivent dans une dynamique similaire à celle des autorisations de construire. En 2021, 27 200 logements ont été commencés dans la région, soit une hausse de 23,9 % par rapport à 2020 (+5 200 en un an) ► **figure 3**. Ce rythme

de progression très soutenu fait suite à une hausse de 3,3 % en 2020 dans la région, malgré les mises à l'arrêt de chantiers liées à la crise sanitaire. Dans le même temps, l'activité chutait de 9,0 % au niveau national. Par rapport à 2019, les mises en chantier réalisées en 2021 progressent ainsi de 27,9 % en Bretagne, nettement plus qu'en France (+1,8 %).

En Bretagne, les mises en chantiers de logements collectifs ou en résidence augmentent de 41,4 % par rapport à 2019, nettement plus que pour les maisons individuelles (+19,2 %). Ces dernières demeurent néanmoins majoritaires, elles représentent 55 % des logements commencés en 2021 dans la région.

Le nombre de logements commencés en 2021 augmente dans chaque département breton, mais à des rythmes contrastés. La hausse atteint des sommets dans les Côtes-d'Armor : +58,2 % soit 1 400 mises en chantier de plus en 2021. Malgré un repli d'environ 7 % en 2020, ce département présente également la plus forte envolée par rapport à 2019 (+44,3 % soit +1 200 logements commencés). En Ille-et-Vilaine, les mises en chantiers augmentent de 17,7 % par rapport à 2019. Ce rythme de progression moins soutenu que dans les autres départements correspond cependant à un volume supplémentaire de 1 600 logements.

Des autorisations de locaux non résidentiels inférieures au niveau de 2019

En 2021, les surfaces de plancher autorisées dans le secteur non résidentiel totalisent 2,46 millions de m² ► **figure 4**. Elles sont quasi stables après une baisse de 9,0 % en 2020. Le repli par rapport à 2019 des surfaces de locaux autorisés en Bretagne (-9,3 %) est proche de celui observé en France (-11,3 %).

La baisse par rapport à 2019 en Bretagne est plus importante pour les bâtiments publics (-16,8 %) et les bureaux (-16,1 %). Seuls les projets

d'hébergement hôtelier demeurent en 2021 à un niveau supérieur à celui de 2019 (+16,1 %), après un doublement des surfaces autorisées en 2020.

Rebond des ventes, baisse des stocks et nouvelle hausse des prix

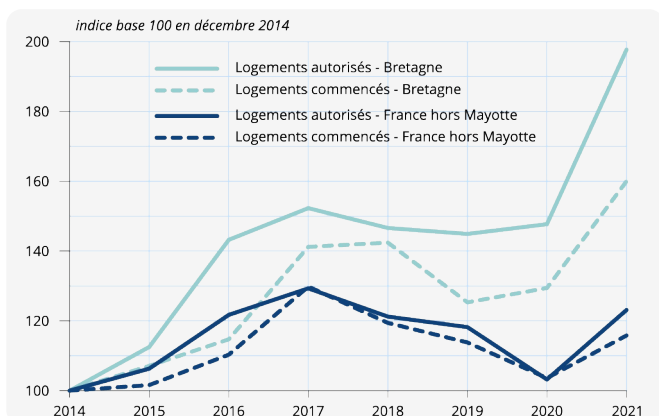
En Bretagne, le marché de la promotion immobilière rebondit en 2021 ► **figure 5**. Ainsi, 5 545 logements ont été vendus par les promoteurs, soit une hausse de 15,5 % par rapport à 2020. Cette progression fait suite à la chute de 17,4 % observée en 2020, dans un contexte très contraint par les mesures sanitaires. Au niveau national, les ventes rebondissent de 15,0 % après un recul plus marqué qu'en Bretagne en 2020 (-24,1 %). Fin 2021, 4 122 logements sont disponibles sur le marché breton de la promotion immobilière. Le stock de logements disponibles en fin d'année augmente légèrement en 2021 (+2,3 %) mais se situe à -11,0 % par rapport à 2019.

Les appartements représentent 93 % des ventes réalisées par les promoteurs bretons en 2021. Leur prix moyen au m² augmente de 5,3 % après +3,2 % en 2020, pour atteindre 3 979 euros ► **figure 6**. La hausse des prix est plus importante en Bretagne (+8,6 % en deux ans) qu'au niveau national (+4,0 %). C'était également le cas en moyenne entre 2014 et 2019. L'écart de prix au m² entre la Bretagne et la France métropolitaine s'est donc nettement réduit : il est de -10 % en 2021 alors qu'il se situait à -17 % en moyenne sur la période 2014-2019. ●

Auteur :
Valérie Mariette (Insee)

¹ - Estimations issues de la base Sit@del2 en date réelle à fin mars 2022 publiées le 29 avril 2022.

► 1. Évolution de la construction de logements



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2.

► 3. Logements commencés par département

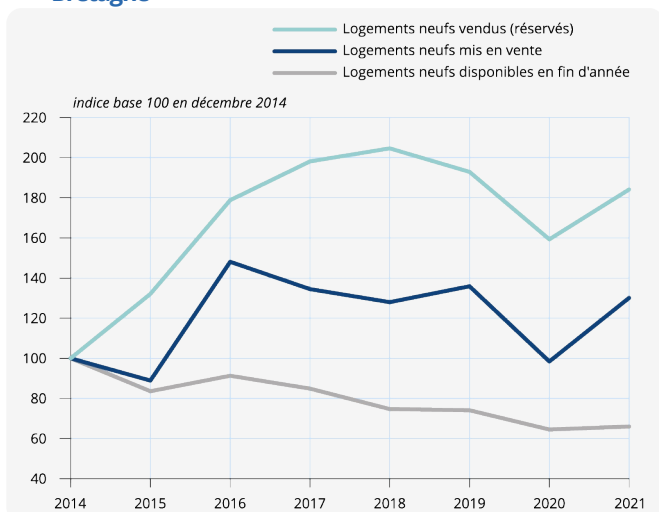
	Logements en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
Côtes-d'Armor	4 000	44,3	58,2	1,9
Finistère	6 500	28,6	40,2	11,7
Ille-et-Vilaine	10 300	17,7	14,4	3,3
Morbihan	6 400	36,5	10,5	2,4
Bretagne	27 200	27,9	23,9	4,6
France hors Mayotte	390 100	1,8	11,7	2,6

1 - Évolution qui aurait été observée pour les logements commencés, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

► 5. Évolution de la commercialisation de logements neufs - Bretagne



Note : données 2021 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

► 2. Construction autorisée de logements par département

	Logements en 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
Côtes-d'Armor	4 500	43,3	23,0	5,0
Finistère	8 200	46,7	38,9	7,7
Ille-et-Vilaine	14 000	28,1	47,6	8,3
Morbihan	8 100	38,8	16,9	7,9
Bretagne	34 800	36,5	34,0	7,6
France hors Mayotte	470 000	4,1	19,2	3,4

1 - Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

► 4. Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Bretagne			France entière			
	Surfaces autorisées en 2021 (en milliers de m ²)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
Artisanat	143	-10,0	30,2	10,2	8,1	16,8	5,5
Bureaux	237	-16,1	-13,2	4,9	-20,7	2,4	9,7
Commerce	196	-4,0	3,4	-3,0	-14,6	6,3	0,1
Entrepôt	343	-7,6	2,1	6,2	-5,5	35,5	14,3
Exploitation agricole ou forestière	987	-8,1	-2,8	-4,7	-16,4	-3,0	0,2
Hébergement hôtelier	39	16,1	-49,4	-1,2	-28,2	-18,7	10,9
Industrie	232	-6,6	22,3	2,9	2,9	22,9	5,2
Service public ou d'intérêt collectif	283	-16,8	1,2	5,4	-12,2	7,5	1,8
Ensemble	2 460	-9,3	-0,4	0,0	-11,3	10,5	5,0

1 - Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 30 avril 2022.

► 6. Ventes des maisons et des appartements neufs

	Bretagne			France métropolitaine				
	En 2021 (en nombre ou prix en euros)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ²	En 2021 (en nombre ou prix en euros)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ²
Maisons neuves								
Nombre de ventes ¹	403	34,3	53,8	7,2	7 583	-13,7	8,0	4,0
Prix moyen par maison	296 500	10,2	11,5	4,4	329 942	18,6	12,9	2,0
Appartements neufs								
Nombre de ventes ¹	5 142	-6,7	13,3	14,5	109 131	-10,8	15,5	10,1
Prix moyen au m ²	3 979	8,6	5,3	2,7	4 420	4,0	2,5	2,1

1 - Réservations avec dépôt d'arrhes.

2 - Évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

Les hébergements bretons ont la cote auprès de la clientèle résidant en France

En 2021, l'activité touristique reste rythmée par les restrictions sanitaires. Très pénalisée en début d'année, la fréquentation rebondit nettement à partir de l'été. Dans les hôtels, le déficit de nuitées entre mai et décembre est nettement moins élevé en Bretagne (-10,7 % par rapport à 2019) qu'au niveau national (-25,2 %). Dans les campings bretons, la fréquentation se rapproche du niveau de 2019 (-3,8 %). Les autres hébergements collectifs touristiques de Bretagne font le plein, contrairement aux autres régions. Dans tous les types d'hébergement de Bretagne, la clientèle en provenance de l'étranger est restée peu présente. La fréquentation est portée par la clientèle résidente, particulièrement pour les emplacements équipés des campings (+17,8 %).

La fréquentation des hôtels bretons se rapproche de celle de 2019 à partir de l'été

Début 2021, les mesures sanitaires et restrictions de déplacement pèsent sur l'activité des hôtels. En avril, leur fréquentation descend à -75 % par rapport à avril 2019 en Bretagne ► **figure 1**. En mai, les restrictions s'allègent et la fréquentation reprend progressivement. À partir de juillet, le déficit de nuitées par rapport à 2019 s'amenuise. La fréquentation hôtelière revient presque à son niveau d'avant-crise en Bretagne (-3,1 % en juillet et -3,7 % en août), alors qu'elle reste en net retrait en France métropolitaine (-20,7 % en juillet et -14,2 % en août).

Le contexte de l'épidémie de Covid-19 a considérablement freiné la venue de la **clientèle non-résidente**. Entre mai et décembre 2021 ► **avertissement**, les nuitées effectuées par cette clientèle diminuent de 50,4 % dans les hôtels bretons par rapport à la même période en 2019 (-55,6 % en France métropolitaine) ► **figure 2**. Cette baisse affecte toutefois moins la fréquentation hôtelière en Bretagne, car la part de la clientèle venant de l'étranger (9,3 %) est nettement moins élevée qu'au niveau national (21,6 %). Dans le même temps, les nuitées effectuées par la **clientèle résidente** (-2,7 %) se redressent plus qu'en France (-7,9 %). Au total, le repli de fréquentation des hôtels entre mai et décembre 2021 est donc moins important en Bretagne (-10,7 %) qu'au niveau national (25,2 %).

Parmi les départements bretons, les Côtes-d'Armor et le Morbihan tirent leur épingle du jeu avec un déficit de fréquentation moindre (respectivement -4,8 % et -7,9 % par rapport à la période de mai à décembre 2019) ► **figure 3**. En Ille-et-Vilaine, le repli est plus important (-14,7 %), sous l'effet d'une part de clientèle non-résidente plus élevée que dans les autres départements.

Représentant 44 % des nuitées réalisées entre mai et décembre 2021, les hôtels 3 étoiles de la région enregistrent une baisse de fréquentation de 6,5 %, suivis par les hôtels 4 ou 5 étoiles (-7,8 %) ► **figure 4**. À l'autre extrémité de la gamme, les nuitées réalisées par les hôtels 1 ou 2 étoiles baissent plus fortement (-15,5 %). Elles diminuent

encore plus dans les hôtels non classés en Bretagne (-22,2 %), en lien avec un nombre d'établissements en baisse de 16 %.

Dans les campings, la clientèle résidente plébiscite les emplacements équipés

Avec 11,0 millions de nuitées entre mai et septembre 2021, la fréquentation des **campings** bretons s'approche de son niveau de 2019 (-3,8 %), un peu plus qu'au niveau national (-5,5 %) ► **figure 5**. L'avant-saison est contrastée, avec un net retour de la clientèle en mai (+5,0 % par rapport à mai 2019) puis un repli en juin (-15,5 %). Le cœur de saison se rapproche du niveau de 2019 (-6,0 % en juillet puis -5,1 % en août). En septembre, la fréquentation s'envole à +20,6 %.

La clientèle résidente porte la fréquentation des campings bretons (+9,9 %), à l'instar de l'ensemble des campings métropolitains (+9,4 %). La clientèle venue de l'étranger continue à faire défaut (-50,6 % en Bretagne ; -39,4 % au niveau national).

Les emplacements équipés de mobile-homes, chalets ou bungalows ont un net succès auprès de la clientèle résidente en 2021, avec un nombre de nuitées en hausse de 17,8 % par rapport à 2019 (+13,3 % au niveau national). Cet engouement compense largement la chute de clients non-résidents (-61,4 % en Bretagne). Au total, la fréquentation progresse de 2,5 % sur les emplacements équipés, alors qu'elle reste en retrait de 9,6 % sur les emplacements nus.

À l'échelle des départements bretons, les campings du Morbihan atteignent une fréquentation quasiment égale à celle de 2019, portée par une part de clientèle résidente plus élevée que dans les autres départements. À l'inverse, les campings d'Ille-et-Vilaine (-9,8 %) sont pénalisés par une plus forte présence de clientèle non-résidente.

Les autres hébergements collectifs de Bretagne sont les seuls à retrouver leur niveau d'avant-crise

Dans les **autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)**, la fréquentation entre mai et décembre

2021 retrouve son niveau d'avant-crise. La Bretagne est la seule région de France métropolitaine dans ce cas (-9,4 % au niveau national). Dans la région, l'activité de ces hébergements bénéficie d'une hausse de 5,3 % de la clientèle résidente et d'une moindre baisse de la clientèle venue de l'étranger (-35,5 % en Bretagne, comparé à -49,6 % au niveau national).

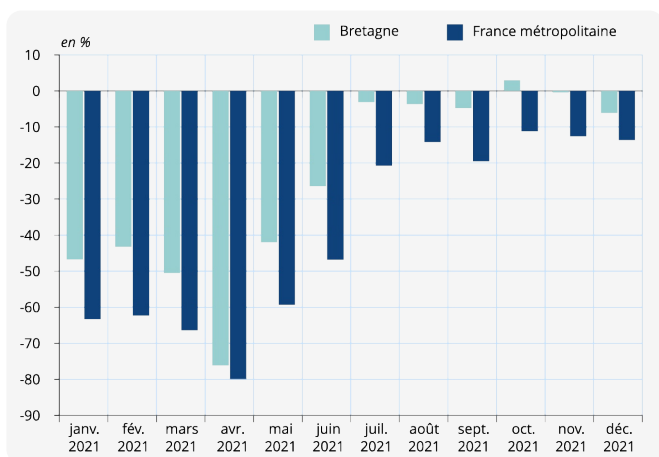
Un chiffre d'affaires annuel soutenu par le net rebond à partir de l'été 2021

Dans le sillage de la fréquentation, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie bretonne est en berne au cours des premiers mois de 2021 ► **figure 6**. Avec l'allègement des restrictions, il rebondit fortement et remonte en juin à 16 % sous son niveau d'avant-crise en Bretagne (-47 % en France). Il dépasse son niveau de 2019 tout au long de l'été et culmine à +8 % en août (-20 % en juillet et -8 % en août au niveau national). En fin d'année 2021, le chiffre d'affaires des hôtels bretons dépasse ou avoisine son niveau de 2019, alors qu'il demeure nettement en deçà en France. Au total en 2021, le chiffre d'affaires des hôtels bretons est en retrait de 20 % par rapport à celui de 2019, nettement moins qu'au niveau national (-35 %).

Dans la restauration, les fermetures prolongées de novembre 2020 à mai 2021 affectent considérablement le chiffre d'affaires, inférieur de plus de 60 % à son niveau de 2019 en Bretagne. En juin, suite aux réouvertures progressives, il se redresse fortement et culmine à +10 % en juillet. D'août à décembre 2021, le chiffre d'affaires est proche de son niveau de 2019 en Bretagne, un peu moins dynamique qu'au niveau national. Au total en 2021, le chiffre d'affaires des restaurants bretons recule de 24 % par rapport à 2019 (-20 % en France). ●

Auteur :
Valérie Mariette (Insee)

► 1. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 2. Nuitées selon le type d'hébergement

en %

Type d'hébergement	Nuitées totales (en milliers)	Bretagne			France métropolitaine		
		Évolution 2021/2019			Évolution 2021/2019		
		Total	dont résidents	dont non-résidents	Total	dont résidents	dont non-résidents
Hôtels	5 391	-10,7	-2,7	-50,4	-25,2	-7,9	-55,6
Campings	10 956	-3,8	9,9	-50,6	-5,5	9,4	-39,4
emplacements nus	5 348	-9,6	2,0	-43,1	-12,2	3,9	-36,4
emplacements équipés	5 608	2,5	17,8	-61,4	0,6	13,3	-44,6
AHCT*	3 200	0,1	5,3	-35,5	-9,4	-0,6	-49,6

* AHCT : autres hébergements collectifs touristiques.

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, les saisons touristiques 2021 et 2019 couvrent les mois de mai à décembre, sauf pour les campings où la saison touristique couvre les mois de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 3. Nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels entre mai et décembre		Part des nuitées effectuées par une clientèle non résidente	
	En 2021 (en milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	En 2021 (en %)	Évolution 2021/2019 (en points)
Côtes-d'Armor	853	-4,8	8,4	-6,0
Finistère	1 317	-11,0	9,5	-7,3
Ille-et-Vilaine	1 908	-14,7	10,6	-9,7
Morbihan	1 313	-7,9	7,9	-4,9
Bretagne	5 391	-10,7	9,3	-7,5
France métropolitaine	115 980	-25,2	21,6	-14,8

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, les saisons touristiques 2021 et 2019 couvrent les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées entre mai et décembre 2021 (en milliers)		Évolution 2021/2019 (en %)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 336	25 621	-15,5	-24,7
3 étoiles	2 372	46 353	-6,5	-21,1
4-5 étoiles	1 205	30 278	-7,8	-28,9
Non classés	478	13 727	-22,2	-30,3
Total	5 391	115 980	-10,7	-25,2

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, les saisons touristiques 2021 et 2019 couvrent les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 5. Nuitées dans les campings par département

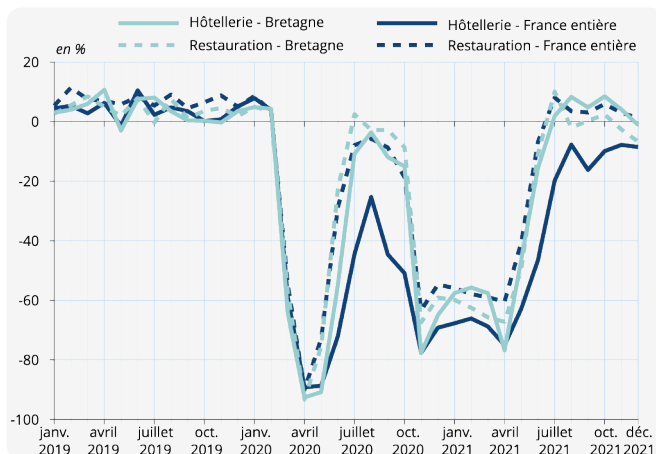
	Nombre de nuitées dans les campings entre mai et septembre		Part des nuitées effectuées par une clientèle non résidente	
	En 2021 (en milliers)	Évolution 2021/2019 (en %)	En 2021 (en %)	Évolution 2021/2019 (en points)
Côtes-d'Armor	1 804	-6,5	14,1	-9,3
Finistère	4 006	-4,4	13,6	-12,2
Ille-et-Vilaine	1 014	-9,8	19,3	-22,4
Morbihan	4 133	-0,3	6,7	-7,2
Bretagne	10 956	-3,8	11,6	-11,0
France métropolitaine	112 320	-5,5	19,6	-11,0

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, les saisons touristiques 2021 et 2019 couvrent les mois de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 6. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration



Note : pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois que l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.

Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : DGFiP, Insee.

Avertissement

Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

Couverture des saisons touristiques :

- Hôtels et AHCT : les données 2021 détaillées (catégorie, type de clientèle,...) couvrent la période de mai à décembre.
- Campings : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre.

Avertissement

Révision des séries : à partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Le trafic aérien reste perturbé, les immatriculations de véhicules ne se relèvent pas

En 2021, la crise sanitaire limite de nouveau le trafic aérien. Malgré un rebond de 38,4 % par rapport à 2020, le nombre de passagers enregistrés dans les aéroports de Bretagne est environ deux fois moins élevé qu'en 2019.

Dans un contexte de pénurie mondiale de semi-conducteurs, les immatriculations de véhicules neufs ne progressent pas en 2021. Elles reculent de 18,0 % par rapport au niveau d'avant-crise de 2019, un peu moins qu'en France (-21,5 %). Le repli atteint 23,4 % pour les véhicules particuliers en Bretagne (-24,4 % en France). À l'inverse, les immatriculations de véhicules utilitaires légers rebondissent en 2021 dans la région, dépassant de 1,8 % leur niveau de 2019 (-8,8 % en France).

Le trafic aérien demeure très marqué par la crise sanitaire

En 2021, la persistance des mesures sanitaires liées à la lutte contre l'épidémie de Covid-19 limite de nouveau l'activité dans le secteur du transport aérien. Avec 1,07 million de passagers commerciaux enregistrés dans les aéroports bretons, le trafic aérien se relève de 38,4 % par rapport à l'année 2020, marquée par une chute drastique (-67,0 %). Il est environ deux fois moins élevé qu'en 2019 (-54,3 %). Cette baisse est un peu moins prononcée que celle constatée au niveau national (-58,0 %) ► [figure 1](#).

La chute du trafic sur les lignes nationales desservies par les aéroports bretons (-45,0 %) est moins importante que sur les lignes internationales (-85,0 %). Les lignes nationales représentent ainsi une part dans l'ensemble du trafic encore plus importante en 2021 (92,1 %) qu'en 2019 (76,5 %).

En Bretagne, le trafic aérien sur les lignes à bas coût (low cost) continue à chuter en 2021 (-31,8 %), alors qu'il rebondit de 52,6 % au niveau national. Par rapport à 2019, la baisse s'établit à -77,0 % dans la région (-53,9 % en France). Elle marque une rupture par rapport à la hausse régulière entre 2014 et 2019 ► [figure 2](#). Alors que les lignes à bas coût représentaient plus d'un tiers du trafic régional en 2019 (36,7 %), leur part descend à 18,5 % en 2021.

En 2021, les aéroports de Brest (653 000 passagers) et Rennes (395 000) totalisent 98 % du trafic aérien de la région, soit 9 points de plus qu'en 2019 [[Union des aéroports français, 2022](#)]. Leur fréquentation rebondit fortement par rapport à 2020, de 41,4 % à Brest et de 53,8 % à Rennes. Elle demeure néanmoins nettement en deçà du niveau de 2019 (respectivement -47,2 % et -53,7%).

Les aéroports de Lorient, Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo et Quimper totalisaient 11 % du trafic aérien breton en 2019 (256 000 passagers). Après une chute de 79,9 % en 2020, leur activité

s'est de nouveau effondrée en 2021 (-68,1 %). Au total, avec seulement 16 000 passagers enregistrés par ces trois aéroports en 2021, la baisse s'établit à -93,6 % par rapport à 2019.

Les immatriculations ne remontent pas, surtout pour les véhicules particuliers

En 2021, 97 200 véhicules neufs ont été immatriculés en Bretagne, soit 4,4 % de l'ensemble des immatriculations enregistrées en France ► [figure 3](#). Les **immatriculations de véhicules neufs** ne remontent pas en 2021 dans la région (-0,4 %) après la forte baisse observée en 2020. Cette situation s'inscrit dans un contexte de ralentissement de la production lié à la pénurie mondiale de semi-conducteurs ayant succédé aux effets des confinements et restrictions sanitaires de 2020. Au total, le nombre de véhicules mis en circulation en 2021 recule de 18,0 % par rapport à l'année 2019 en Bretagne. La baisse est un peu moins prononcée qu'au niveau national (-21,5 %).

Le repli des immatriculations en 2021 est nettement moins marqué en Ille-et-Vilaine (-13,9 % par rapport à 2019) que dans les Côtes-d'Armor (-25,1 %). Il est similaire à la moyenne régionale dans le Finistère et le Morbihan.

Les immatriculations de véhicules particuliers représentent 70,6 % des immatriculations de la région en 2021, une part inférieure à celle au niveau national (77,3 %). Le nombre de voitures neuves mises en circulation dans la région a reculé de 20,4 % en 2020, un peu moins qu'en France (-24,8 %). En 2021, il se replie de nouveau en Bretagne (-3,8 %) et augmente légèrement dans l'ensemble du pays (+0,5 %) ► [figure 4](#). Par rapport à 2019, le recul atteint -23,4 % en Bretagne, similaire à celui observé en France (-24,4 %). Il est plus marqué dans les Côtes-d'Armor (-30,9 %) qu'en Ille-et-Vilaine (-19,0 %).

En Bretagne, les immatriculations de voitures à motorisations alternatives (hybrides rechargeables, gaz et électricité) constituent 20 % de

l'ensemble des voitures immatriculées en 2021 (21 % au niveau national) [[Lauzier, Lehuger, Neveu, 2022](#)]. Sur un an, 13 500 voitures électriques sont mises en circulation dans la région. Elles représentent la moitié des voitures à motorisations alternatives immatriculées en 2021. En 2021, le poids des véhicules à nouvelles motorisations progresse de 8 points par rapport à 2020 et de 17 points par rapport à 2019.

Avec 25 266 immatriculations en 2021, les véhicules utilitaires légers représentent un quart des mises en circulation de la région (26,0 %) ; c'est 6 points de plus qu'en France (20,2 %). En 2021, les mises en circulation de ce type de véhicule rebondissent de 9,2 % en Bretagne (+8,1 % en France). Du fait d'une baisse moins prononcée en 2020 dans la région (-6,8 %) qu'au niveau national (-15,6 %), les immatriculations de véhicules utilitaires sont supérieures de 1,8 % au niveau de 2019 en Bretagne (-8,8 % en France).

En 2021, 3 068 véhicules industriels à moteur ont été immatriculés, soit une baisse de 18,8 % par rapport à 2019, du même ordre que dans l'ensemble du pays (-19,8 %). ●

Auteur :
Valérie Mariette (Insee)

► 1. Passagers des aéroports

en %

Type de ligne	Bretagne				France entière		
	Passagers 2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹	Évolution 2021/2019	Évolution 2021/2020	Évolution annuelle moyenne 2019/2014 ¹
Lignes nationales	989 419	-45,0	43,5	3,7	-41,0	33,3	2,4
Lignes internationales	78 606	-85,0	-6,5	7,2	-64,7	28,7	4,8
Transit	5 895	-81,2	186,4	26,4	-57,7	38,0	-3,9
Total	1 073 920	-54,3	38,4	4,6	-58,0	30,5	4,1
dont lignes à bas coût (low cost)	198 518	-77,0	-31,8	11,5	-53,9	52,6	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %) ²	18,5	-18,2	-19,0	nd	3,3	5,4	nd

1 : évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

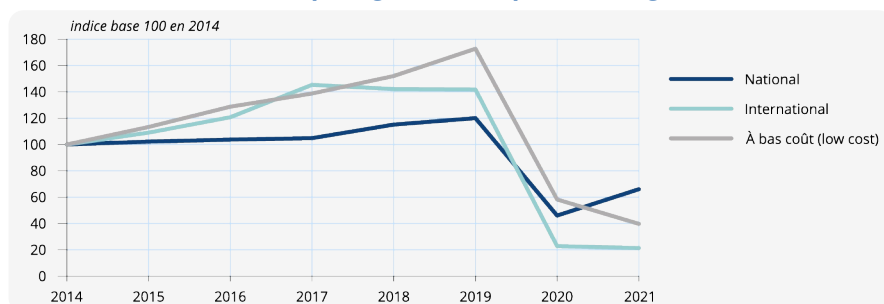
2 : l'évolution de la part des lignes à bas coûts correspond à un écart en points.

nd : non disponible.

Note : données brutes.

Source : Union des aéroports français.

► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports – Bretagne



Source : Union des aéroports français.

► 3. Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Ensemble immatriculations ³			
	2021 (en nombre)	2021 (en nombre)	2021 (en nombre)	2021 (en nombre)	Évolution 2021/2019 (en %)	Évolution 2021/2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019/2014* (en %)
Côtes-d'Armor	11 784	4 247	518	16 554	-25,1	-6,3	5,8
Finistère	18 836	6 928	481	26 272	-17,9	-0,5	4,1
Ille-et-Vilaine	21 708	8 606	1 332	31 801	-13,9	2,8	4,9
Morbihan	16 351	5 485	737	22 622	-17,7	-0,1	4,8
Bretagne	68 679	25 266	3 068	97 249	-18,0	-0,4	4,8
France entière	1 693 037	443 305	45 795	2 189 270	-21,5	2,1	4,5

1 : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés ≤ 3,5 t de PTAC.

2 : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

3 : y compris immatriculations de transports en commun.

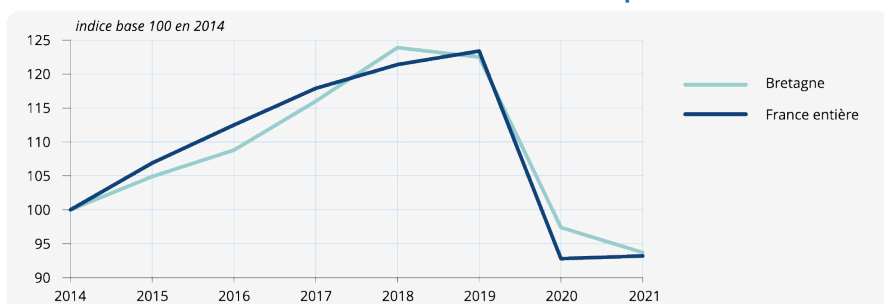
* : évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 4. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

Définitions

Synthèse régionale

Demande d'indemnisation pour activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation (DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. En complément des données administratives (DAP et DI), les réponses des entreprises à l'enquête mensuelle Acemo-Covid-19 sont mobilisées. Elles permettent d'estimer le nombre de salariés qui ont été effectivement placés en activité partielle chaque mois, et d'anticiper ainsi les demandes d'indemnisations qui vont arriver, les entreprises disposant, pour un mois donné, d'un délai d'un an pour faire leur demande. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Emploi salarié

Emploi salarié / Emploi non salarié

Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérés sous une autre forme qu'un salaire.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Population active occupée (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Estimations d'emploi localisées / ESTEL

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Nomenclature d'activités française / NAF

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Chômage et politiques de l'emploi

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Remarque :

Le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT)

Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) et le nombre d'actifs au sens du BIT.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (*i.e.* de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (*i.e.* plus de 78 heures au cours du mois) ;

- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi étaient regroupés en fonction du type d'emploi recherché et non pas en fonction du type d'emploi occupé.

- La catégorie 1 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein.

- La catégorie 2 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel.

- La catégorie 3 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation).

- La catégorie 4 enregistrait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité).

- La catégorie 5 enregistrait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

De 1995 à fin 2008, les personnes ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent étaient exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8. Il existait alors huit catégories.

Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 25 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1^{er} avril 2021, cela correspond à un montant de 497,50 €.

Parcours emploi compétences (PEC)

depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des bénéficiaires. L'objectif de durée d'un parcours est de 11 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant

de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Emplois francs

expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Le dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2021. Le montant de l'aide est de 5 000 € par an pendant trois ans pour un CDI et de 2 500 € par an pendant deux ans pour un CDD d'au moins 6 mois, proratisé au temps de travail effectué. Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le dispositif est renforcé temporairement pour les jeunes de moins de 26 ans à partir du 15 octobre 2020. L'aide passe ainsi à 7 000 € la première année, puis 5 000 € les années suivantes, dans la limite de trois ans, pour un recrutement en CDI ; 5 500 € la première année, puis 2 500 € l'année suivante, dans la limite de deux ans, pour un recrutement en CDD d'au moins six mois.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Démographie d'entreprises

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant, qui est responsable sur ses biens propres.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand : produire des biens ou des services pour le marché (source de profit ou d'autres gains financiers pour ses propriétaires). Elle est la propriété collective de ses actionnaires qui désignent les administrateurs responsables de sa direction générale.

Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Services aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

Services aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Nomenclature d'activités française / NAF

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes .

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée 2008 / NA 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Construction

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Stock de logements disponibles à la vente en fin d'année

Stock de logements disponibles à la vente en fin précédente auquel se rajoutent les nouveaux logements mis en vente au cours de l'année et les annulations de réservations, les abandons et modifications de programmes immobiliers et diminué des réservations (ventes).

Tourisme

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitée

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Hôtellerie de plein-air (camping)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Autres hébergements collectifs touristiques / AHCT

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) sont les résidences hôtelières de tourisme, les villages de vacances et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour, les centres sportifs.

Les résidences de tourisme et villages de vacances représentent plus de 90 % de l'ensemble des AHCT.

Transports

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs (plaques commençant par WW) ne sont pas comptabilisées.

Pour en savoir plus

Synthèse régionale - Contexte national

- **Insee**, « Point de conjoncture du 9 mai 2022 », *Point de conjoncture* (2022, mai)
- **Insee**, « La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques », *Note de conjoncture* (2022, mars)
- **Le Strat F., Mariette V., Palaric A. (Insee), Chirazi S., Moro S. (Dreets)**, « Les répercussions de la crise sur le marché du travail varient selon l'orientation économique des territoires », *Insee Analyses Bretagne*, n° 106 (2021, déc.)

Emploi salarié

- **Insee**, « Au quatrième trimestre 2021, l'emploi salarié augmente de 0,4 % », *Informations rapides*, n° 62 (2022, mars)
- **Mariette V., Palaric A. (Insee)**, « 4^e trimestre 2021 : l'emploi continue à progresser, le chômage diminue fortement », *Insee Conjoncture Bretagne*, n° 38 (2022, avr.)
- **Dreets Bretagne**, « L'intérim en Bretagne au 4^e trimestre 2021 » (2022, mars)

Chômage et politiques de l'emploi

- **Dreets Bretagne**, Le marché de l'emploi en Bretagne (*page du site internet*)
- **Dreets Bretagne**, Taux de chômage en Bretagne (*page du site internet*)

Démographie d'entreprises

- **Hofstetter E. (Insee)**, « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 », *Insee Première*, n° 1892 (2022, fév.)
- **Banque de France**, « Les défaillances d'entreprises – France • Décembre 2021 », *Stat Info* (2022, janv.)

Bilan annuel des entreprises

- **Banque de France**, « Les entreprises en Bretagne : bilan 2021 et perspectives 2022 », *Tendances régionales*, Hors-série (2022, fév.)

Commerce extérieur

- **Direction générale des douanes et droits directs**, Le chiffre du commerce extérieur - Bretagne (*page du site internet*)

Agriculture

- **Draaf Bretagne**, « Le bilan agricole 2021 - Des cours généralement soutenus, mais des charges qui s'envolent », *Agreste Conjoncture*, n° 6 (2022, mai)
- **Draaf Bretagne**, Conjoncture agricole (*page du site internet*)

Construction

- **Dreal Bretagne**, La construction neuve en Bretagne - SITADEL (*page du site internet*)

Tourisme

- **Dangerfield O., Mainguené A. (Insee)**, « En 2021, malgré l'embellie estivale dans les campings, la fréquentation touristique baisse d'un quart par rapport à 2019 », *Insee Première*, n° 1901 (2022, mai)
- **Bovi H., Tacon D. (Insee)**, « Saison d'été 2021 : une baisse limitée de la fréquentation touristique en Bretagne », *Insee Flash Bretagne*, n° 79 (2021, déc.)

Transports

- **Dreal Bretagne**, Statistiques transports (*page du site internet*)
- **Lauzier P., Lehuger A., Neveu L. (Dreal Bretagne)**, « Nouvelle baisse des immatriculations de voitures neuves en 2021 », *Les immatriculations de véhicules neufs* (2022, mars)
- **Union des aéroports français**, « Résultats d'activité des aéroports français 2021 » (2022, mai)

Bilan économique 2021


Insee Conjoncture Bretagne n° 39

Juin 2022

L'année 2021 se caractérise par une nette reprise de l'activité. Elle a cependant de nouveau été marquée par l'épidémie de Covid-19, qui avait profondément bouleversé l'activité économique en 2020. Ces effets se cumulent avec la montée en puissance des difficultés d'approvisionnement et de recrutement et expliquent que la reprise soit contrastée selon les secteurs. Le tissu économique de la Bretagne et son attractivité confèrent à la région un bilan globalement plus favorable qu'au niveau national.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

www.insee.fr

 @InseeBretagne



ISSN 2416-9110
© Insee 2022

